

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **116 (1980)**

Heft 5

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

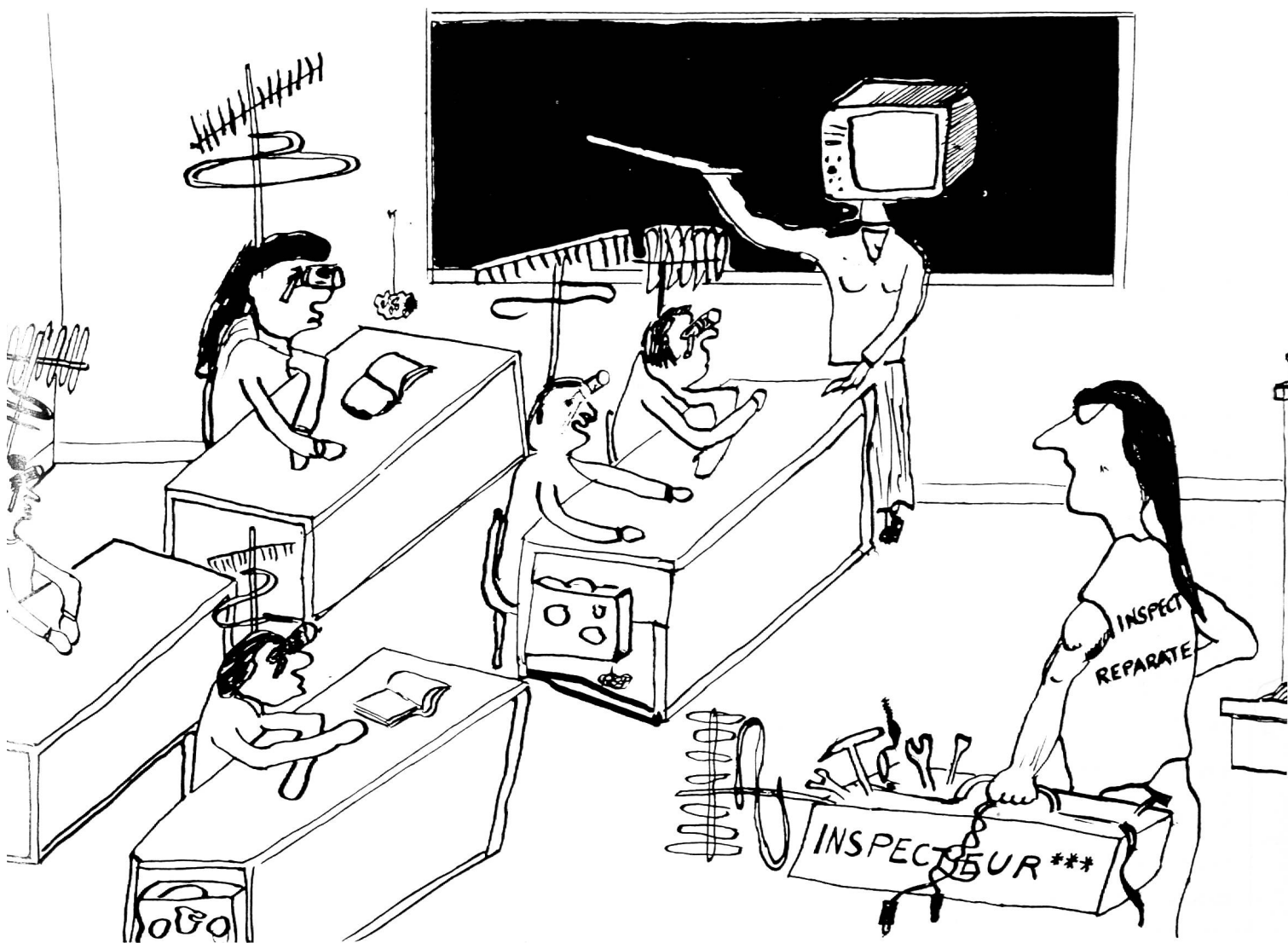
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

1172
éducateur

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

et bulletin corporatif

«LA TÉLÉVISION ÉDUCATIVE»



ÉDITORIAL	106
De l'école face aux moyens de communication de masse	107
Les structures de la radio-TV éducative	111
Un pionnier: R. Gerbex	112
Des chiffres révélateurs	114
Le Centre de documentation du collège des Bergières	116
ENTRETIEN AVEC...	119
Propositions pour une exploitation en classe	123
«Perplexité»	127
Un tour d'horizon à l'étranger	129
LECTURE DU MOIS	132
DIVERS	134

éducateur

Rédacteurs responsables:

Bulletin corporatif (numéros pairs):
François BOURQUIN, case postale
445, 2001 Neuchâtel.

Educateur (numéros impairs):
René BLIND, 1411 Cronay.

Comité de rédaction (numéros impairs):

Lisette BADOUX, chemin Cloche-
tons 29, 1004 Lausanne.

André PASCHOUD, En Genevrex,
1605 Chexbres.

Michael POOL, 1411 Essertines.

Administration, abonnements et
annonces: IMPRIMERIE CORBAZ
S.A., 1820 Montreux, av. des Plan-
ches 22, tél. (021) 62 47 62. Chèques
postaux 18-379.

Prix de l'abonnement annuel:

Suisse Fr. 45.—; étranger Fr. 55.—.

EDITORIAL

Radio et télévision éducatives

Ce numéro thématique, fruit des nombreuses démarches entreprises par l'équipe de rédaction de l'«Educateur», marque une date importante dans le processus de radio et de télévision éducatives: la mise en place définitive des structures prévues par le rapport de 1973. En effet, après la création de la commission romande, de la commission de production et la désignation des délégués pédagogiques auprès de la TV, vient de survenir (décembre 1979) la nomination de la déléguée pédagogique auprès de la radio. Ainsi, le dispositif imaginé pour concevoir et créer des émissions éducatives est opérationnel.

Ce numéro a donc pour but de vous présenter cette organisation au service des enseignants romands. Outre quelques considérations historiques, vous y trouverez également un rappel des objectifs et de la démarche, des interviews de responsables des départements de l'instruction publique et de la Radio et Télévision romandes — illustration de la notion de coproduction voulue par les initiateurs du projet — ainsi que quelques témoignages ou relations d'expériences d'ici ou d'ailleurs.

Il convient de relever que la SPR a été associée à la réalisation de ce projet dès 1976 et qu'au cours des différentes phases de mise en place elle a particulièrement insisté sur les points suivants:

- la nécessité de doter un maximum d'écoles de l'équipement nécessaire à recevoir, à stocker et à diffuser les émissions; si cette revendication a été prise en compte dans certains cantons, la situation, dans d'autres, est encore précaire;
- la nécessité de prévoir une infrastructure cantonale efficace, notamment en donnant du temps et des moyens aux commissaires cantonaux, véritables relais entre les utilisateurs — les enseignants — et les organes responsables de la gestion et de la production;
- la nécessité, en télévision, de produire des émissions destinées aux jeunes élèves, la formation de l'enfant dans ce domaine ne devant pas constituer une exclusivité de l'école secondaire;
- la nécessité de collaborer étroitement à la réalisation — au sens large du terme — d'émissions de radio éducative au fur et à mesure de l'introduction des nouveaux objectifs dans ce domaine;
- la nécessité de collaborer aux émissions «Portes ouvertes sur l'école», excellent moyen de contact entre les parents et les responsables de l'école;
- la nécessité enfin de prévoir un système d'évaluation continue et formative, confiée à l'IRDP, susceptible de fournir aux différentes parties prenantes de l'opération des informations sur l'ensemble du système en vue de son amélioration.

Puisse ce numéro vous sensibiliser aux possibilités qu'offrent la radio et la télévision éducatives et surtout qu'il vous incite à utiliser ces médias. Vos critiques, vos suggestions, vos témoignages seront les bienvenus. C'est à ce prix que la SPR pourra valablement soutenir votre point de vue.

F. Bourquin

N. B. Afin de ne pas introduire la confusion dans les esprits, confusion d'autant plus regrettable qu'elle risquerait de ternir l'idée que peuvent se faire les enseignants de la télévision éducative renaissante, la rédaction de l'«Educateur» a volontairement décidé de ne pas aborder le problème, capital à notre sens, de «la télévision et l'enfant».

Ce thème sera développé dans notre numéro 23 du 20 juin 1980.

EN GUISE D'INTRODUCTION

De l'école face aux moyens de communication de masse

Est-il nécessaire de préparer l'enfant, à l'intérieur de l'école, à se diriger dans un monde gigantesque comme celui de l'information ? Oui, assurément, on peut lui enseigner à lire un journal, à lire une image, on peut aussi lui enseigner à décrypter le sens d'une émission sonore ou visuelle, en un mot l'initier au langage audio-visuel. Sur ces prémisses, chacun tombe d'accord. Les questions les plus épineuses surgissent après. Qu'est-ce que la radio et la télévision scolaires ?

Dans le petit essai que nous livrons ici, nous ne séparerons pas ces deux médias, même si leur origine et leurs buts, leurs emplois et leurs coûts sont très différents. Mais pour éclairer la critique dont ils sont l'objet, nous croyons nécessaire de décrire brièvement l'un et l'autre.

La radio scolaire a existé, elle existe encore. Même si nous sommes peu renseignés sur son écoute, nous avons de bonnes raisons de penser qu'elle est utilisée dans les écoles des milieux ruraux — moins en ville ; beaucoup de bonne volonté, beaucoup de moyens ont été investis dans cette radio scolaire, il serait inutile et vain de la critiquer massivement.

Les points faibles qu'elle présente sont en fait de ne pas être très exactement intégrés dans les programmes scolaires et d'encourager un peu trop les élèves à adopter une attitude passive, de ne pas associer de façon suffisante le maître à l'ensemble de l'émission. La tentation de réaliser un film sonore peut être ressentie. N'omettons pourtant pas les services signalés que cette institution a rendus, par l'éveil à quantités de domaines que le maître ne peut aborder et par l'enregistrement des programmes scolaires complémentaires. Nous devons maintenant suggérer une radio scolaire certes différente, mais que nous croyons indispensable.

La télévision scolaire a eu dans notre pays une vie mouvementée. On ne sait pas si elle est fruit de l'amour ou du hasard, mais on a de bonnes raisons de penser qu'elle ne fut jamais totalement souhaitée ni par les uns ni par les autres. Ce n'est pas le lieu d'adresser des reproches à qui que ce soit. Chacun a considéré que la télévision scolaire devait exister ; on a renoncé, un peu brièvement, à se poser d'autres questions. Et pourtant, elle aussi avait un mérite essentiel, celui d'exister. En 1969, les autorités officielles de l'Instruction publique de Suisse romande et les milieux de la Télévision romande décidaient de se livrer à cet examen. Un excellent rapport couronnait plusieurs mois de réflexion. Il n'avait qu'une faiblesse : il préjugait de structures politiques que la Suisse n'est pas prête à se donner. Pourtant il avait eu le mérite de poser les questions fondamentales et essentielles de souligner la nécessité d'un équipement progressif des écoles. Peut-être accordait-on trop de poids, trop de crédit à l'apport de la télévision scolaire, mais on offrait au lecteur de nombreuses suggestions remarquables. Louanges excessives et critiques abruptes se heurtèrent. On se crispa un peu. On finit par s'ignorer. On eut tôt fait de parler de langages différents et parallèles. Les uns et les autres étaient informés, mais ils n'avaient pas pris leurs informations aux mêmes sources, le dialogue devint monologues parallèles, et les monologues s'essouffèrent et se perdirent dans le sable de l'indifférence. Il fallait reprendre les fils.

* * *

Avec un bonheur inégal, on cite des chiffres. On rappelle que 70 % des élèves regardent chez eux la télévision chaque jour. On relève même qu'un enfant peut passer plus de temps devant un écran de téléviseur que sur les bancs de l'école. Un fait est certain : tous les élèves ne sont peut-être pas troublés par la télévision, mais du moins ils sont tous assez intéressés pour que leur comportement général et leur comportement scolaire en soient affectés. Or, à ce niveau, surgit une première difficulté : la télévision est parfois considérée par les milieux pédagogiques comme un concurrent qu'il convient d'écarter, au besoin par le mépris. Certes, le petit écran peut, par les moyens considérables dont il dispose, accuser l'indigence de la présentation pédagogique de tel ou tel dossier. Allons plus loin. Si un élève doit choisir entre la présentation d'une même matière par l'intermédiaire de la télévision ou par la bouche de son maître, il y a de fortes chances pour penser qu'il accordera plus de crédit à la présentation télévisée qu'à celle du pédagogue. Et les maîtres ressentent instinctivement ce « déclassement » dont ils peuvent être l'objet.



SOCRATE

Tout nouveau moyen de communication entre les humains provoque dès son invention un long procès.

La TV rendra-t-elle l'homme plus ou moins instruit ?

Déjà, il y a plus de deux millénaires, Socrate, dans le « Phèdre » de Platon, condamnait en ces termes la découverte de l'écriture : « Car cette connaissance aura pour résultat, chez ceux qui l'auront acquise, de rendre leurs âmes oublieuses parce qu'ils cesseront d'exercer leur mémoire : mettant en effet leur confiance dans l'écrit, c'est du dehors, grâce à des empreintes étrangères, non du dedans et grâce à eux-mêmes, qu'ils se remémoreront les choses. (...) Ils sembleront être bons à juger de mille chose au lieu que, la plupart du temps, ils sont dénués de tout jugement. Ils seront en outre insupportables, parce qu'ils seront des semblants d'hommes instruits au lieu d'être des hommes instruits. »

André Diligent

Un jour viendra où, dans les écoles, dans les lycées et collèges, on apprendra aux enfants à lire la télévision. On lui apprendra l'a.b.c. du langage cinématographique, on l'aidera à augmenter la compréhension de ce qu'il voit sur les petits et les grands écrans, à analyser ses réactions, à développer ses capacités de jugement.

André Diligent

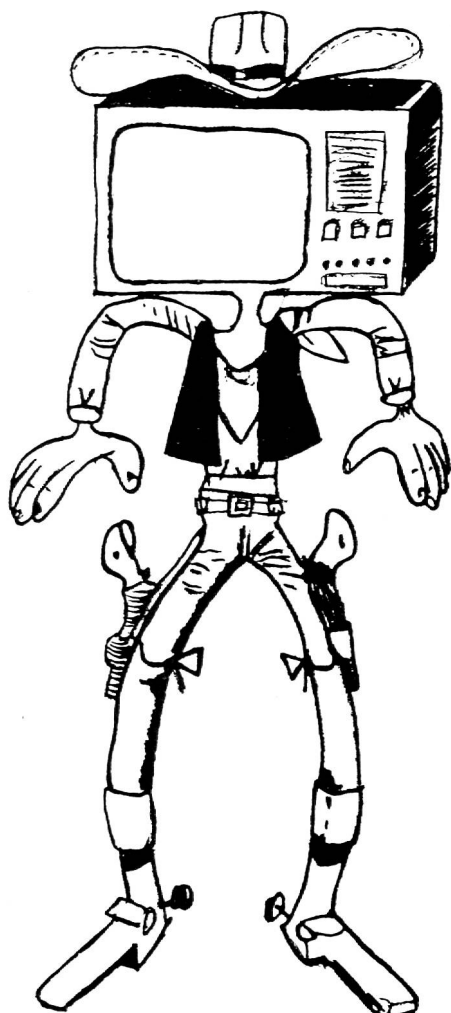
L'enseignement peut faire que l'on admire Corneille ou Victor Hugo, mais il faut les avoir vu jouer pour les aimer.

André Malraux

La télévision peut à coup sûr faire appel aux spécialistes les plus renommés pour telle question; elle peut recourir à la documentation la plus riche, tandis que le pédagogue n'a que sa seule connaissance et le support d'un livre dont l'aura, aux yeux des élèves, est singulièrement ternie par les devoirs qu'il a pu engendrer. Là, le pédagogue est remis en question et sa position est affaiblie. Il est inutile de développer de longs exemples. Les émissions de géographie, les émissions à caractère scientifique, les innombrables documentaires, les récits de voyages, les reconstitutions de batailles, les bandes d'actualités, tout concourt à donner à la télévision, dans un rôle pédagogique qu'elle n'entend pas assumer, un crédit que le maître imagine perdre aux yeux de ses élèves.

C'est un des rares faits nouveaux dans le domaine de la pédagogie contemporaine. Le maître trouve un concurrent, et qui plus est, un concurrent d'autant plus déloyal qu'il ne prétend pas à cette concurrence. Le pédagogue perd son auréole de seul dispensateur de connaissances; pour un peu, il n'aurait guère plus de prestige que les parents eux-mêmes... On pourrait peut-être continuer à considérer simplement que la radio et la télévision sont deux phénomènes de civilisation sans plus d'importance que l'automobile ou que la musique pop. On pourrait considérer plus simplement encore qu'ils n'ont pas à affecter le comportement du maître, ni à conditionner les programmes. Cela reviendrait à nier l'évidence. Or nous le savons depuis Lénine: «Les faits sont têtus.»

La radio et la télévision continuent à gagner du terrain dans l'information de l'opinion publique, et cette opinion publique comprend aujourd'hui de très nombreux jeunes. Le monde pédagogique peut continuer à refuser les mass media, cette attitude ne condamnera pas les mass media, mais bien davantage le monde pédagogique. Les jugements rapides, superficiels et supérieurs que l'on entend prononcer sur telle ou telle émission, sur la télévision et la radio peuvent mettre à l'aise ceux qui les formulent. Ils ne dispensent pas ceux qui ont le véritable souci de l'école de se poser des questions essentielles: la télévision peut-elle se faire sans l'école? La télévision va-t-elle rester étrangère à l'école?



De la relation pédagogique

Nous savons que l'introduction et le développement des mass media dans le système scolaire contribuera à modifier encore un peu plus la relation entre le maître et l'élève. Cela ne signifie pas que le rôle du pédagogue en soit affaibli. Bien au contraire, il devient plus difficile, plus nuancé. Le maître se fait commentateur, complice, coacteur.

A ce niveau, nous devons être clairs: une radio-télévision scolaire ne peut pas et ne doit pas être un ensemble de films documentaires doublés de commentaires sonores. La radio et la télévision scolaires sont obligatoirement constituées des productions qu'elles assument dans un programme général, c'est-à-dire qu'elles ne doivent pas exclure le film, le feuilleton, le message publicitaire ou le commentaire d'actualités. Certes, elles apporteront aussi le dossier général d'informations relatif à tel ou tel thème, même s'il est nécessaire que l'école appréhende la radio et la télévision scolaires du même point de vue que celui du public en général. Toute autre démarche contribuerait à recréer un ghetto scolaire parallèle aux autres ghettos dont tant de pédagogues se plaignent amèrement. Nous devons savoir en Suisse qu'il est vain d'imaginer que les élèves pourront limiter leur choix aux seules émissions culturelles. C'est un mythe. L'enfant ne filtre pas sa vision ou son audition de l'émission. Dans la continuité des programmes, il n'opère pas avec le discernement dont certains souhaiteraient le voir faire preuve. Il subit plus ou moins facilement ce qu'on lui propose. C'est à ce niveau que l'école peut retrouver la grandeur de sa mission pédagogique. Elle doit donner à l'élève les instruments nécessaires au filtrage de sa consommation.

De la nécessité d'être critique

On a déjà souvent remarqué que la radio et la télévision déversent massivement toute une série d'informations et de valeurs qui posent un problème de «décodage», de «tri», finalement une capacité de comprendre, ce qui exige un minimum de formation indispensable (rapport de la Commission romande chargée de l'étude des problèmes de la radio et de la télévision scolaires, Neuchâtel, mai 1973). Sans solliciter en aucune manière les programmes, un enfant pourra, de 17 à 20 heures, suivre le feuilleton des «Incorruptibles», puis s'intéresser au système de la mesure du temps; les actualités le bousculeront, du

Moyen-Orient aux élections américaines; une rapide séquence sur l'arrestation mouvementée d'un truand fera écho à un jeu à prétentions intellectuelles dont le côté débile n'échappe pas à tout le monde. Encore heureux si les parents ont assez de fermeté pour suggérer, diriger, encourager ou interdire telle ou telle émission.

Même si certains mots paraissent désuets, nous entendons les illustrer. C'est ainsi que nous croyons que les responsabilités de la famille et de l'école peuvent être sauvegardées sans que l'existence des moyens de communication soit ignorée. Nous pensons au contraire que le dialogue doit être établi avec la radio et la télévision qui définissent une civilisation nouvelle. Qu'on nous permette ici de reprendre une série de remarques qui ont déjà été formulées précédemment. Il convient avant tout d'éviter la passivité; la relation entre le producteur (les mass media) et les consommateurs (les auditeurs et les téléspectateurs) ne doit pas être à sens unique. Cette relation doit être plutôt enrichie par une critique lucide et par un dialogue institutionnellement établi.

En guise de conclusion

À l'école, on a appris à lire un texte, à l'analyser, à le comprendre. On doit dorénavant aussi apprendre à regarder et à entendre une émission et cela sans se limiter au seul critère esthétique. Bien au contraire, le langage des mass media est différent de celui de l'œuvre d'art même s'il peut parfois y ramener. Nous souhaitons que l'école puisse permettre à l'enfant de prendre ses distances par rapport à la production qu'il absorbe trop facilement — faute d'avoir été mis en garde. Et même, les mises en garde ne sont pas toujours suffisantes. Les responsables des mass media eux-mêmes affirment que leur production constitue un spectacle, que les émissions sont conçues dans ce but. On peut discuter de l'aspect moral de cette affirmation, cette attitude représente une réalité fondamentale dont il est plus sage de tenir compte. Seul le spectaculaire retient véritablement l'attention de la radio et de la télévision, et certains milieux déplorent que les mass media n'accordent leur attention qu'aux situations dramatiques, extrêmes et compliquées. On peut regretter qu'un maître dialoguant sereinement avec sa classe, dans un climat de discipline librement consenti et de travail judicieusement réparti n'intéresse personne et ne fasse pas recette. On peut tenir pour assuré qu'une manifestation de collégiens mécontents, d'étudiants révoltés suscitera plus d'échos que la lente recherche de solutions peu spectaculaires dans le cadre du système scolaire. Ces regrets appartiennent à un monde ancien. Il convient d'admettre le rôle spectaculaire de la radio et de la télévision; à l'école d'apprendre à apprécier et à analyser ce spectacle!

On a remarqué que la «scolarisation» de ce spectacle contribuerait tout au plus à détruire le plaisir qu'il procure. Pour éviter l'hiatus entre l'école, la famille et les mass media, on songera à associer dans la mesure du possible les parents et les pédagogues à ces phénomènes qui leur sont encore très largement étrangers. Or les enfants admettent naturellement les mass media. Dans leur jugement, ils ne sont pas inférieurs aux adultes. Leur opinion a une importance égale à celle de leur milieu. Il conviendrait donc de la former ou de les aider à la former. On a pu reprocher, un peu légèrement, aux mass media de «tuer» l'expression orale par le côté passif qu'ils entraînent. Cette critique nous paraît peu fondée dans la mesure où, au contraire, une véritable radio-télévision scolaire permettrait d'améliorer l'expression orale, puisque le dialogue à propos de certaines connaissances pourrait être installé et facilité entre le maître et l'élève.

C'est un programme ambitieux qui contribue finalement à dessiner un nouveau public pour de nouveaux moyens de communication.

J. Cavadini

Cet article a été tiré de «Approche d'une radio-télévision scolaire» par Jean Cavadini et Robert Gerbex, Neuchâtel, février 1976 (Secrét. à la coordination romande en mat. d'éduc.).

Il faut motiver les enseignants à l'emploi de la télévision et les sensibiliser au problème du progrès en pédagogie qu'elle peut favoriser. Cette motivation et cette sensibilisation ne peuvent emprunter les voies traditionnelles de recyclage: les séminaires traitant d'une nouvelle technologie pédagogique ne réunissent que des convertis. Comme l'a montré un récent stage du Conseil de l'Europe à Glasgow, le principe du prophète (ou de la tache d'huile) est plus efficace. Il suffit de la présence d'un ou deux convaincus dans un établissement scolaire pour que l'application «in vivo» (et réussie...) d'une nouvelle technique entraîne l'adhésion des hésitants. Le dernier carré des irréductibles finit généralement par céder — devant la pression des élèves... Les «prophètes», eux, devraient subir une formation adéquate, et bénéficier des libérations correspondantes.

Extrait du rapport Hari (avril 1970)

L'école n'a pas besoin de la télévision; elle s'en est fort bien passée jusqu'à maintenant.

Cette remarque ne figure pas seulement sous la plume des chroniqueurs quotidiens spécialisés dans la lamentation sur le temps passé: on la trouve dans la bouche de nombreux enseignants...

Peut-être serait-il bon de rappeler que Socrate condamnait l'écriture; et qu'à l'époque de Gutenberg, il dut se trouver de nombreux enseignants décidés à combattre le livre qui déflorait leur enseignement magistral consacré par des siècles de culture et de tradition orale...

La résistance aux nouveautés technologiques en pédagogie est très forte. Il est vain de vouloir établir l'étiologie de cette attitude qui affecte maintenant la télévision — mais qui a concerné de nombreux autres médias, de la lanterne magique aux «machines à apprendre».

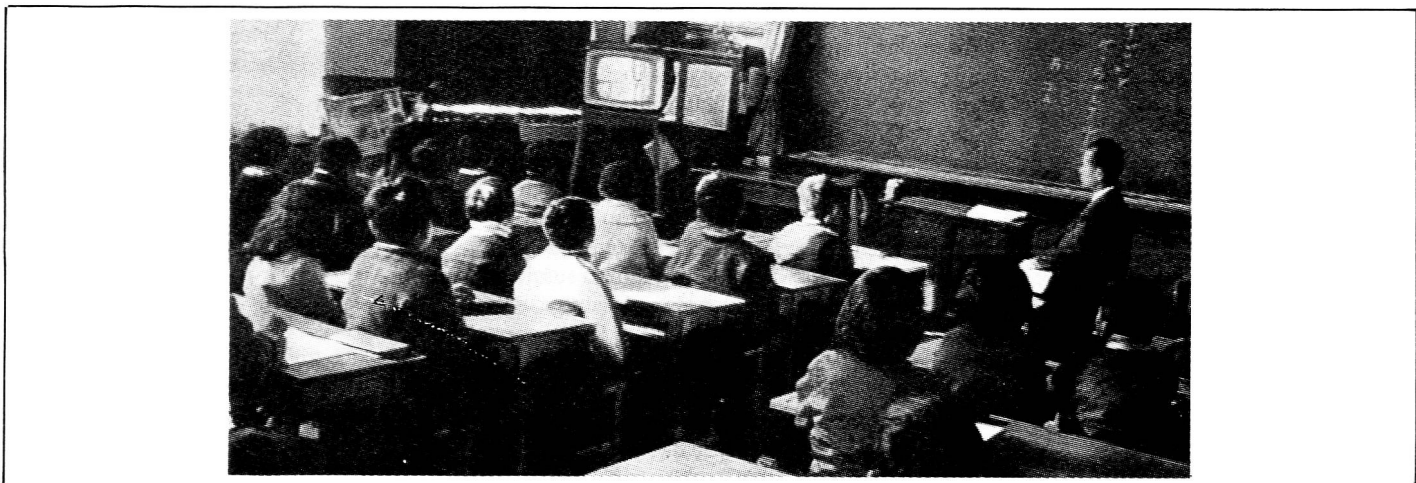
Rapport Hari

«L'ÉCOLE»

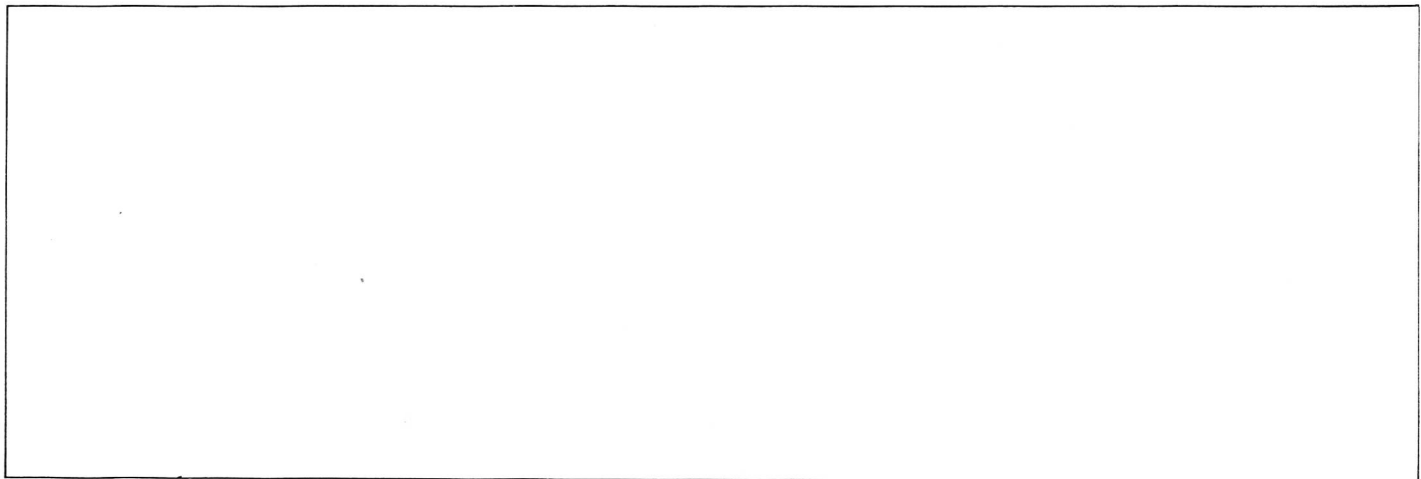
hier...



aujourd'hui...



DEMAIN: rectangle blanc?



Les structures de la radio-TV éducative

Un peu d'histoire

Le 11 novembre 1964 la première émission de télévision scolaire fut présentée à l'antenne de la Télévision romande. Elle fut accueillie avec curiosité, mais des réactions diverses se firent jour. En effet, aucune politique précise n'était définie tant du côté des départements de l'Instruction publique que du côté de la télévision.

Or, en 1973, on constate dans la plupart des pays européens un certain ralentissement des programmes scolaires télédiffusés. L'Angleterre ou l'Allemagne fédérale, par exemple, qui ont fortement développé leur télévision éducative ont constaté un assez faible taux d'utilisation.

Le 8 mai 1969, à Gruyères, les chefs de service des départements romands de l'Instruction publique, les dirigeants de la Télévision romande et les membres de la commission régionale de télévision scolaire, décident de ne pas diffuser d'émission en 1969 et en 1970, tout en prévoyant que l'année 1971 verrait une reprise de programmes éducatifs.

Le 22 septembre 1972, la Conférence intercantonale des chefs des départements de l'Instruction publique de la Suisse romande et du Tessin désignait une commission romande pour l'étude des problèmes posés par la télévision scolaire.

Les acteurs

LA COMMISSION ROMANDE DE RADIO-TÉLÉVISION

Elle groupe les représentants des départements de l'Instruction publique, de la Radio-Télévision et des associations professionnelles d'enseignants. C'est elle qui détermine les grandes lignes de la politique qui sera suivie en matière de radio et de télévision scolaires. Elle peut aussi être l'organe de conciliation entre les partenaires et le canal naturel des informations, suggestions et critiques qui sont soumises à l'appréciation de la Conférence des chefs de départements et de la direction de la RTSR.

LE CENTRE ROMAND DE COORDINATION

Rattaché aux organes de la coordination, le Centre romand, comme son nom l'indique, coordonne les activités des commissaires cantonaux au sein de la sous-

commission de production; il reste l'interlocuteur romand de la Radio-Télévision suisse romande pour toutes les questions qui touchent à la politique des programmes scolaires.

LA SOUS-COMMISSION DE PRODUCTION

Présidée par le responsable du Centre romand et composée de commissaires cantonaux, de représentants de la RTSR et des associations professionnelles d'enseignants, cette commission prépare, sur la base des projets et des remarques de la commission romande, du corps enseignant, des associations professionnelles, les émissions de télévision scolaire; rôle consultatif certes, mais rôle essentiel, car elle est la courroie des transmissions, le rouage indispensable entre l'école et la radio et la télévision. La commission travaille de manière collective. Elle peut se diviser en groupes de travail distincts chargés de telle ou telle série d'émissions.

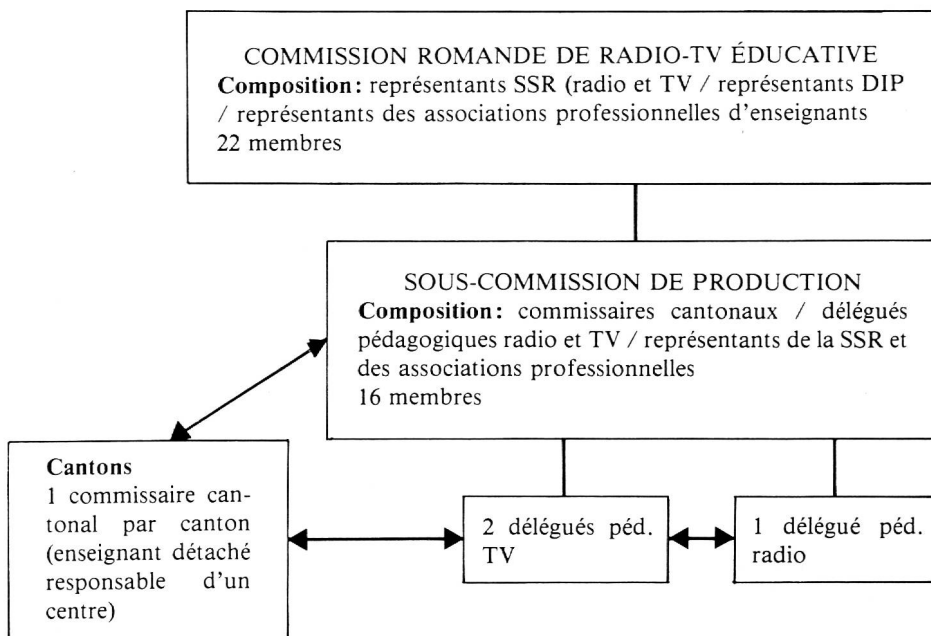
LES DÉLÉGUÉS PÉDAGOGIQUES

Rétribués par les Départements de l'Instruction publique, les délégués auront la tâche primordiale d'assurer la préparation et la production des émissions de télévision scolaire dans le cadre de la RTSR: leur activité se déroulera selon le cahier des charges qui a été établi dans le cadre du service «Beaux-Arts et Education» de la Télévision suisse romande et en collaboration avec le centre romand et la sous-commission de production.

COMMISSAIRES CANTONAUX

Responsables des centres cantonaux, ils travaillent en étroite collaboration avec les délégués pédagogiques à la télévision ou à la radio; ils sont le lien naturel entre les centres de documentation et de recherches, le corps enseignant et les associations professionnelles; ils participent à l'élaboration de fiches de documentation et peuvent, d'entente avec les services de la télévision ou de la radio, préparer des sujets d'émissions.

ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ DE LA RADIO-TV ÉDUCATIVE EN SUISSE ROMANDE



FINANCEMENT: A) production - réalisation des émissions radio et TV éducatives: SSR
B) documentation - formation des enseignants - traitement des délégués pédagogiques: DIP

Un pionnier: Robert Gerbex

secrétaire de la Commission romande de radio-TV et président de la sous-commission de production

Quand a eu lieu la première émission TV éducative?

En 1977, sur les antennes de la Radio-Télévision suisse romande.

A quel rythme ces émissions ont-elles été diffusées?

Une par semaine.

Comment a été faite l'information des enseignants, l'annonce des émissions, par exemple?

Par la TV elle-même, la presse et les centres cantonaux.

Les maîtres ont-ils pu faire part de leurs observations, de leurs suggestions? Si oui, comment?

Les maîtres ont effectivement pu faire part de leurs suggestions, souhaits, remarques et critiques; l'appui et la participation de ces derniers a été un facteur important de réussite des émissions, puisque ce sont eux, avec leurs élèves, qui ont exploité le contenu des émissions.

Les structures prévues par la TV scolaire ont permis ces contacts souhaités; les délégués pédagogiques, responsables des émissions, la sous-commission de production, où sont représentées les associations professionnelles, les centres cantonaux ont été leurs principales «courroies de transmissions».

Qui a payé les récepteurs TV?

Cela varie selon les cantons: centralisation par l'Etat, achat par les communes avec l'aide de l'Etat, par les communes elles-mêmes, et parfois, hélas, rien du tout!

Pensez-vous comme nous qu'une TV scolaire n'a de sens que si des enregistrements peuvent être faits sur magnétoscope?

C'est la suite logique de la question 5; l'enregistrement des émissions fait partie de la stratégie envisagée; en effet, il

est souhaitable que les émissions soient enregistrées et utilisées sous cette forme; de plus l'enregistrement évite l'installation d'un poste TV dans chaque classe. 1 poste TV et 1 magnétoscope suffisent pour 5, voire 10 classes.

Quel est le prix d'une chaîne vidéo?

Un poste TV couleurs, magnétoscope, une table roulante et des bandes d'enregistrement valent de 4000 à 5000 francs.

Une marque de téléviseur a-t-elle été préconisée, un type d'appareil recommandé?

La marque du téléviseur importe peu; par contre celle du magnétoscope est importante, puisqu'il s'agit d'avoir la plus grande compatibilité possible (échanges d'enregistrements) entre les magnétoscopes. Comme il le fait chaque fois que la question lui est posée, le «commissaire cantonal» gère un type de magnétoscope.

Pour qu'une classe de 25 élèves puisse voir une émission dans de bonnes conditions, quelles normes devrait respecter une installation? Hauteur de l'appareil, grandeur de l'écran, puissance du haut-parleur, etc.?

Pour une classe de 25 élèves, un poste TV grand écran et un magnétoscope suffisent; d'autre part, une table adéquate, très peu coûteuse, doit permettre de véhiculer le poste TV et le magnétoscope; sa hauteur est calculée en fonction de la classe.

Comment les maîtres sont-ils préparés à la manipulation de ces appareils?

La manipulation de ces appareils est extrêmement simple; l'utilisation du magnétoscope s'apprend en moins d'une heure; des cours sur la TV scolaire sont organisés dans le cadre du perfectionnement au Centre cantonal.

En outre, comment sont-ils préparés à l'exploitation pédagogique des émissions?

Comme je l'ai dit, des cours sur la TV éducative ont été prévus au Centre de perfectionnement dès l'année scolaire 1976-1977. De plus, nous continuons de former des animateurs responsables pour chaque collège ou établissement, ou par région. Nous souhaitons également que les centres de formation (écoles normales, séminaires pédagogiques) forment les futurs maîtres à l'emploi de la TV scolaire; mais tout cela reste très ponctuel.

Un organisme officiel a-t-il été chargé de l'installation (raccordement à l'antenne) et de l'entretien de ces matériels? Ou bien ces services sont-ils assurés par les vendeurs des installations?

Un poste de TV et un magnétoscope ne demandent pas de soins intensifs; l'installation est simple et ne demande que peu de frais, dans la mesure où les régions de Suisse romande reçoivent parfaitement les émissions de la Télévision suisse; dans la plupart des cas, une simple antenne suffit. Seul le magnétoscope doit subir, de temps à autre, une révision qui peut être faite par la maison qui le fabrique ou le distribue.

Des crédits pour l'exploitation de la TV scolaire ont-ils été votés par les Grands Conseils?

Chaque canton a dû se préoccuper de ce problème. Nous avons dit quelles étaient les structures prévues (commission romande, délégués pédagogiques, sous-commission de production). Les cantons, par le truchement de la coordination romande, assurent le traitement des délégués pédagogiques à la TV éducative et chaque canton a dû équiper ou créer, le cas échéant, son centre cantonal. Les équipements varient de l'un à l'autre.

Comment faire entrer la TV scolaire dans la grille-horaire actuelle des élèves? Les Départements donnent-ils des consignes aux maîtres?

Il s'agit là aussi d'éviter les malentendus; il ne faut pas nécessairement prévoir dans l'horaire des classes une heure dite de TV éducative; telle qu'elle est prévue, la TV éducative doit s'intégrer dans les activités normales de la classe, dans les disciplines; il peut être fait usage de la TV éducative dans le cadre du français, du dessin, de l'histoire ou de la géographie et les disciplines d'éveil, ainsi que dans toutes les activités d'éducation à l'image.

Les émissions sont-elles plus particulièrement axées sur une ou des disciplines (branches d'éveil, branches instrumentales)?

Pour la première période, comme les projets l'indiquent, la TV éducative a dû aborder d'une part la formation du spectateur et l'approche de l'actualité à l'école (voir réponse à la question 14). Une deuxième étape devrait permettre d'aborder directement les programmes scolaires, ceux de CIRCE en particulier. La date n'a pas encore été fixée, car de telles réalisations coûtent cher; mais on y pense sérieusement, car c'est important.

Comment se fera l'évaluation de cette expérience?

Le problème de l'évaluation est actuellement à l'étude. Les structures et les relais prévus permettront une première évaluation; mais il faudra certainement aller plus loin, avec une plus grande précision. Une procédure d'évaluation a été prévue pour 1981.

Une expérience semblable est-elle faite ailleurs en Suisse? L'expérience romande s'inspire-t-elle d'un modèle étranger?

La Suisse alémanique et le Tessin ont une télévision scolaire à caractère didactique. Il semble que cette forme de télévision éducative ne remporte pas tous les suffrages. Il est probable, d'après nos renseignements, qu'elle devra être réétudiée sous peu.

A l'étranger la TV éducative existe certes, et nous connaissons bien, pour avoir discuté avec les responsables et avoir visité les installations, les problèmes qui sont les leurs; la France, la Belgique, l'Angleterre et les pays scandinaves ont tous leur télévision scolaire; elles se rapprochent de par leur forme ou de

par leur contenu, mais leurs structures sont différentes; on sait, en tout cas, que leur impact dépend des relais qui existent entre elles et le corps enseignant et que, plus les contacts sont grands, plus leur réussite est assurée.

L'expérience romande ne s'inspire pas directement d'un modèle étranger, bien que les responsables de diverses TV s'interrogent actuellement sur le critère des émissions dites éducatives. Lors de leurs réunions annuelles, ces responsables ont manifesté leur intérêt et leur désir d'aller dans un sens proche de celui qui a été choisi pour débiter en Suisse romande. La démarche envisagée est le résultat de nombreuses recherches et expériences réalisées dans notre pays ou à l'étranger, mais telle qu'elle apparaît, la TV scolaire ou **plus exactement la TV à l'école**, formule que nous préférons de beaucoup, est une orientation nouvelle par rapport à la conception habituelle que l'on a généralement de la TV scolaire.

Ajoutons l'intérêt que le Conseil de l'Europe a manifesté pour l'expérience romande, puisqu'il lui a consacré en 1978 un séminaire et une brochure.

Et la radio scolaire, dans tout ça?

La radio scolaire existe en Suisse romande et il faut qu'elle continue à exister. Elle a dû cependant être repensée et revue. C'est pourquoi la Conférence romande des chefs de Départements de l'instruction publique a désigné un groupe de travail qui s'est attaqué à l'étude de ce problème. Ce groupe de travail a déposé en 1976 un rapport indiquant la stratégie en la matière.

La radio éducative est actuellement orientée sur la musique (sous toutes ses formes), les témoignages, les rencontres avec des «gens qui ont une richesse intérieure», et propose aux classes des activités diverses: le rôle du maître, comme pour la TV, reste essentiel. L'arrivée d'un délégué pédagogique (comme à la TV) en 1980 permettra d'harmoniser la collaboration radio/TV et surtout de réaliser des émissions qui correspondent réellement à ce que nous attendons tous.

Propos recueillis par
André Paschoud



TÉLÉ JOURNAL

Riesen François

Avertissement

Tous les dessins humoristiques illustrant les textes sur la télévision éducative ont été «commis» par les élèves de la classe des grands du Centre logopédique et pédagogique du Nord vaudois à Yverdon. Ils sont une des concrétisations d'un travail de réflexion mené en classe sur le phénomène télévisuel.

Pièces maîtresses dans l'organisation de la radio-TV éducative, les délégués pédagogiques méritent leur place dans une présentation comme celle-ci. Toutefois, vue l'ampleur de l'article qu'ils nous ont fourni et des problèmes de délai rédactionnel, vous trouverez ce document dans notre N° 9.

La rédaction.

DES CHIFFRES RÉVÉLATEURS!

UN EXEMPLE PARMIS D'AUTRES...

LES MAGNÉTOSCOPES

Au secondaire: entre 5 et 10 %
 Au primaire: entre 1 et 5 % des classes seront équipées!

«Une télévision est mauvaise lorsqu'elle fabrique des citoyens faciles à gouverner» a dit J. Guéhenno. On pourrait ajouter: «Et quand elle façonne une génération facile à contenir.» C'est dans la mesure où elle saura en effet éveiller les curiosités, développer les personnalités, poser les problèmes, susciter des vocations qu'elle aura rempli une partie de sa mission.

André Diligent

SONDAGE SUR LA TÉLÉVISION ÉDUCATIVE EN SUISSE ROMANDE¹

ÉQUIPEMENT

76	ÉCOLES	BE		FR		GE		JU ² P. + S.	NE		VS		VD	
		P.	S.	P.	S.	P.	S.		P.	S.	P.	S.	P.	S.
	Postes TV Magnétoscopes	14 0	4 2	3 2	12 6	0 0	22 13	23 3	0 0	15 13	5 0	8 3	24 7	17 15
76	CENTRES DE FORMATION DES ENSEIGNANTS													
	Postes Magnétoscopes	1 1		4 4		5 5		10 6	2 2		4 2		8 9	
78	ÉCOLES													
	Postes TV Magnétoscopes	19 5	5 5	5 4	30 22	4 4	124 75	30 14	0 0	15 13	7 2	11 11	63 41	41 33
78	CENTRE DE FORMATION DES ENSEIGNANTS													
	Postes Magnétoscopes	1 1		12 9		5 5		10 6	4 4		6 3		25 17	
Prévisions 80	ÉCOLES													
	Postes TV Magnétoscopes en % des classes	25 15 3,8%	10 10 8%	10 10 1,6%	30 30 12%	14 14 1,3%	140 90 14%	36 23 5%	7 7 1,2%	28 26 6,2%	10 5 0,7%	16 16 4,5%	100 85 4%	50 40 6,6%
80	CENTRES DE FORMATION DES ENSEIGNANTS													
	Postes Magnétoscopes	1 1		12 12		6 6		10 8	5 5		? ?		30 21	

Légendes: P. = Primaires
 S. = Secondaires

¹ Sondage réalisé par l'IRD et la commission romande de radio et TV éducatives; réponses fournies par les commissaires cantonaux.

² Le Jura a répondu globalement, c'est-à-dire que les chiffres donnent les résultats pour le primaire et le secondaire groupés.

UTILISATION

Estimez, pour chaque type d'émission, le nombre de visionnements effectués au cours d'un mois de fin 1978.

- Par rapport à l'ancienne formule (TV scolaire), la TV éducative est plus et mieux reçue actuellement.
- L'introduction du magnétoscope facilite l'emploi et l'exploitation des émissions.
- En comparant les chiffres* représentant les visionnements des émissions de TV éducative et celui des émissions du programme général, on peut être satisfait de la proportion.
- La diffusion des émissions en direct sur l'antenne permet une pénétration rapide dans les classes.
- On constate également qu'il y a une attitude plus compréhensive de la TV éducative de la part des maîtres.

*Les chiffres obtenus varient beaucoup et ne permettent pas une évaluation sérieuse: c'est pourquoi la sous-commission, après étude, n'a donné sur cette question 4 que des commentaires.

Percevez-vous une évolution dans la fréquence de ces visionnements depuis la création de la TV éducative?

Oui, dans le sens d'une augmentation de l'utilisation des deux types d'émissions (TV scopie - TV actualités) comme dans le sens d'une meilleure exploitation.

Quelles sont les raisons que donnent les maîtres pour utiliser la télévision?

- C'est un complément utile au plan d'étude.
- Les enseignants répondent ainsi à l'intérêt des élèves.
- Les émissions permettent une meilleure compréhension du phénomène TV et une approche plus claire de l'information.

Les maîtres qui utilisent la télévision ont-ils des difficultés à le faire? De quelle nature?

Les difficultés des enseignants sont dues:

- soit à des problèmes de locaux et d'équipement encore insuffisants

- soit à la réception des émissions
- soit par manque de temps dans les programmes scolaires
- soit par manque d'appui de certaines instances

- soit par manque de formation ou de compréhension des objectifs pédagogiques des émissions
- soit par manque de clarté dans les intentions des émissions.

ACTIVITÉS DES CENTRES CANTONAUX

QUELLE ÉVOLUTION NOTEZ-VOUS DEPUIS DEUX ANS

Dans le personnel, l'équipement, les locaux, le budget du, ou des centres de votre canton?

		BE	FR	GE	JU	NE	VS	VD
CENTRES CANTONAUX	Personnel	1	1	0	1	1	1	1
	Equipement	1	2	0	1	0	2	0
	Locaux	0	1	0	1	0	1	1
	Budget	oui	oui	0	oui	oui	oui	oui
Fin 1978	Personnel	1	1	0	1	1	1	1
	Equipement	1	2	0	1	1	2	0
	Locaux	0	1	0	1	1	1	1
	Budget	oui—	oui =	0	oui—	oui +	oui =	oui =

Remarques:

- 1) **Equipement** = TV et magnétoscope
- 2) **Budget**: oui + signifie augmentation
oui = signifie stabilité
oui — signifie diminution
- 3) a) **Genève** n'a pas de personnel, ni d'équipement particulier pour la TV éducative dans son centre audio-visuel: c'est le responsable du centre audio-visuel qui fait fonction de commissaire cantonal et qui «s'arrange» avec son équipement.
b) **Vaud**: une personne a été engagée pour décharger le responsable du centre (CIC) dans ses fonctions de commissaire cantonal et pour d'autres activités: les équipements et budgets du CIC servent en partie à la TV éducative.
- 4) Lorsqu'on parle de «**Personnel**», il s'agit des commissaires cantonaux qui travaillent à temps très partiel.

Dans la répartition de ses activités?

Les activités dans les centres cantonaux ont augmenté:

- dans le domaine de la radio
- dans l'information
- dans la formation des enseignants
- dans la distribution du matériel.

Dans l'information du corps enseignant sur les possibilités de visionnement?

On constate une évolution positive quoique lente faute de moyens (temps).

Dans les cantons qui possèdent un centre organisé, l'information se fait rapidement.

Dans la formation des enseignants à l'exploitation des émissions de télévision?

La formation et la sensibilisation du corps enseignant sont en progression. On constate également un intérêt personnel des enseignants pour la TV éducative et la TV en général et un souci d'autoformation.

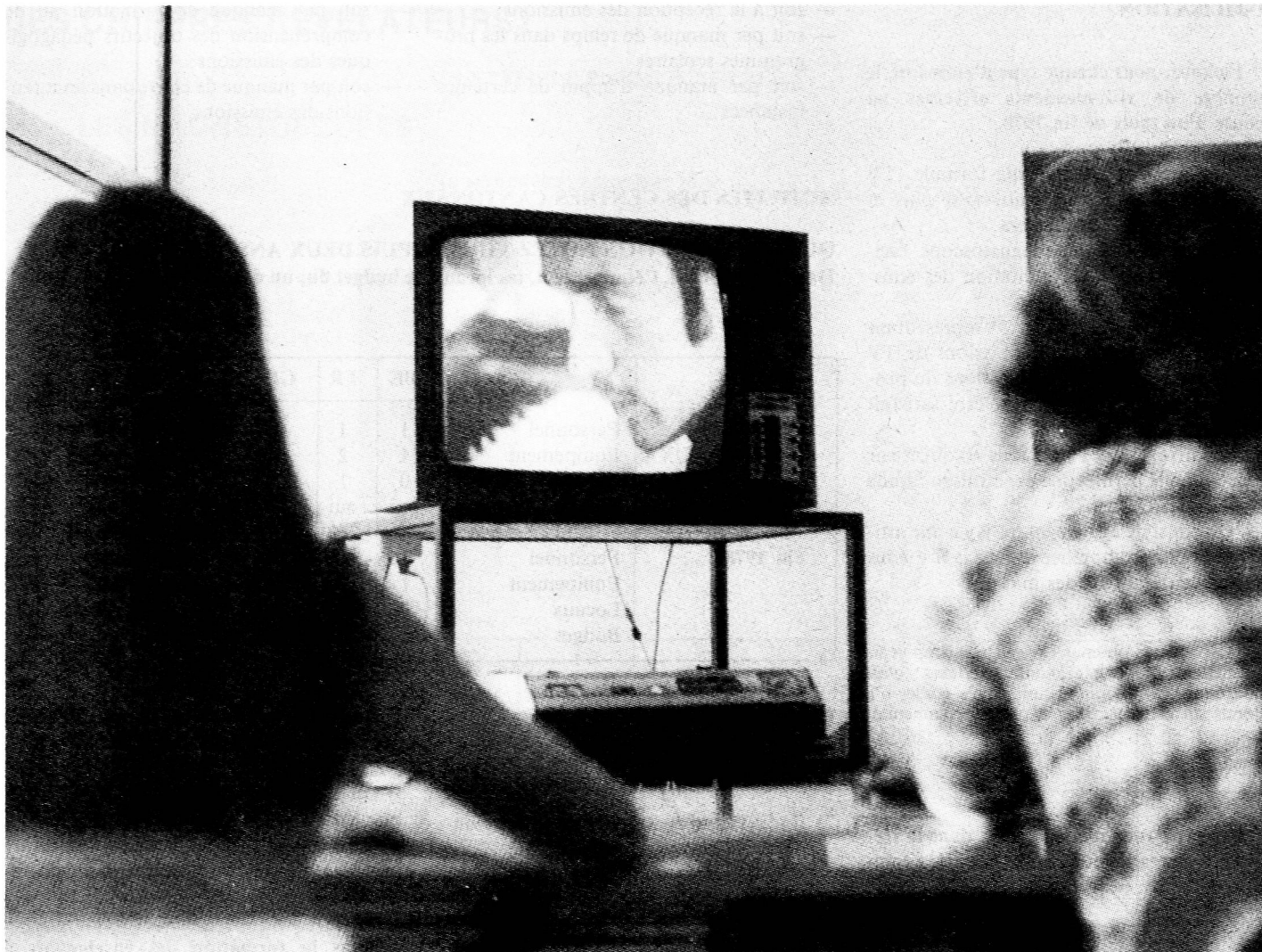
QUESTIONS SUBSIDIAIRES

Que disent les cadres pédagogiques que vous avez interrogés dans votre canton sur l'utilisation de la TV et son intégration à l'école?

En principe les cadres pédagogiques sont favorables à l'expérience, mais le soutien effectif et réel varie suivant les réponses ou les cantons.

Même question à propos des parents?

Les parents en général sont favorables à l'utilisation de la TV et à son intégration dans la mesure où ils sont informés.



LE CENTRE DE DOCUMENTATION DU COLLÈGE DES BERGIÈRES (Lausanne)

Le Centre de documentation des Bergières se compose de trois parties distinctes et à vocations différenciées:

- la médiathèque (MT)
- le laboratoire photo
- le médiacentre (MC)

Les rayonnages de la MT



La médiathèque (MT)

Une médiathèque est aux médias ce qu'une bibliothèque est aux livres: on y trouve donc, en principe, tous les documents utilisables et utilisés dans l'enseignement (livres, diapos, revues, bandes magnétiques, cassettes audio, cassettes vidéo, transparents, films). C'est une unité de «consommation» sous la responsabilité d'une bibliothécaire-documentaliste pour ce qui concerne la gestion et d'une enseignante que l'on a déchargée d'une partie de son enseignement pour ce qui concerne les achats.

La MT se divise en six secteurs différents:

L'entreposage des livres et publications diverses (plus de 4000 volumes) de prêt ou de consultation. Classés par matière, ils sont à disposition tant des élèves que des maîtres de l'établissement, sans ségrégation aucune comme l'a décidé le corps enseignant.

Le stockage des documents audio-visuels (bandes magnétiques, cassettes audio, cassettes vidéo, diapositives, transparents de rétroprojecteur, films). A l'heure actuelle, la MT peut prêter environ 400 vidéocassettes et plus du double de bandes magnétiques; elle dispose aussi d'un certain nombre de cassettes audio pour l'appui de langues et de mathématiques. Quand on sait qu'il faut environ 1 heure pour traiter un document, on comprend mieux le travail et le temps nécessaires à mettre sur pied une telle MT.

Une salle de travail pouvant accueillir jusqu'à l'effectif d'une classe pour du travail de recherche par groupes.

Un coin de lecture silencieuse pour les gens qui désirent consulter certains ouvrages.

Une partie «**administration**» avec les bureaux des responsables et la banque de prêt.

Un local séparé permettant tout à la fois l'entreposage des documents en cours de traitement et des machines de service (par

exemple le duplicateur pour les fiches du catalogue).

Le laboratoire photo

Le labo photo se divise en deux parties :

Le laboratoire proprement dit, avec huit places de travail équipées pour un travail individuel (développement, copie, agrandissement, etc.).

La salle de prises de vues dans laquelle se trouvent, outre les appareils de photo prêtés aux élèves du cours à option, le matériel, la sècheuse, etc.; ainsi qu'un statif pour la reproduction de documents. Cette salle possède également du matériel permettant la duplication des diapositives.



La régie: au fond à gauche, le grand studio; au fond à droite, le petit studio

Le médiacentre (MC)

Composé de 5 locaux séparés, il est un étage de «production» au service du collège, de la médiathèque et des autres écoles lausannoises.

Le grand studio, dans lequel se donnent également les cours à option «Image et son», permet la présence d'une classe entière pour un enregistrement son (il y a eu jusqu'à 50 élèves pour des enregistrements de chant!).

Le petit studio, dans lequel on procède à l'enregistrement de groupes plus restreints (4-6 personnes), abrite aussi des magnétophones pour l'enregistrement et la copie des programmes radio, et des magnétoscopes (VCR) pour les programmes TV. Ces appareils sont couplés à des horloges, permettant ainsi l'enregistrement automatique en dehors des heures de classe.

Les sept magnétoscopes sont tous reliés entre eux par l'intermédiaire d'un centre de commutation permettant la multicopie de six émissions en même temps ou la copie parallèle de vidéocassettes. Pour l'instant, et jusqu'à l'arrivée du téléseuil, on ne peut enregistrer que la chaîne romande (TVR) et la chaîne alémanique (DRS).

La régie son, équipée de deux magnétophones à bobines, de deux platines tourne-disques, d'un magnétophone à cassette et d'un tuner, ainsi que d'un banc de copie de cassettes permettant d'éditer jusqu'à huit cassettes simultanément et à double vitesse. Une horloge permet la commande en différé des appareils, et un duplicateur de cassettes (deux copies simultanées à 13,6 fois la vitesse nominale) complètent l'équipement.

Cette régie commande indifféremment l'un ou l'autre des deux studios, et permet le montage et le mixage des documents.

Un dépôt dans lequel se trouve le matériel de réserve.

Un studio TV d'une trentaine de mètres carrés avec le mini-studio TV noir/blanc équipé d'une régie-son et d'une régie-image avec trois caméras et un télécinéma. Ce studio TV est à la disposition du cours à option ainsi que des classes.

Placé sous la responsabilité du soussigné (qui est déchargé, pour ce travail, d'un certain nombre d'heures d'enseignement), le MC, au service des classes pour l'enregistrement de textes ou de poèmes par les élèves, est aussi au service des maîtres pour la création de documents destinés à l'enseignement.

Le MC n'a pas de service de prêt: il fournit des copies d'émissions radio et TV. Pour cela, il constitue une magnétothèque (près de 1500 documents totalisant environ 700 heures) et une vidéothèque (plus de 500 émissions), et distribue un catalogue à plus de 30 exemplaires: on peut le consulter au CIC pour les Vaudois, à l'ODIS pour les Valaisans, au CFDP pour les Fribourgeois et au CNDP pour les Neuchâtelois. Les écoles non lausannoises paient une modeste redevance lors d'une demande de copie.

Le MC est également équipé d'un matériel de cinéma super 8 à disposition des classes et des cours «Image et son» du Collège des Bergières. D'autre part, des cours pour les maîtres sont également donnés dans ces

locaux (cinéma, enregistrement sonore, diaporama, vidéo, rétroprojecteur) qui permettent aux enseignants qui le désirent de se familiariser avec ces moyens d'enseignement nouveaux. En outre, le responsable du MC est à disposition de ses collègues pour un appui technique et pédagogique dans l'emploi des MAV dans leur enseignement.

Sur le plan financier, l'existence du MC ne va pas sans poser quelques problèmes: les supports coûtent relativement cher et la constitution d'archives demande des investissements qu'il n'est pas toujours facile d'obtenir... La conjoncture actuelle, tout autant que la situation financière de la commune, ne permet pas d'investir dans les supports AV (que l'on appelle «Software» par opposition à «hardware» qui sont les machines) autant que cela serait souhaitable: le choix entre deux documents est parfois bien difficile et pénible... En effet, l'intégration des MAV dans l'enseignement (et en particulier la vidéo) ne peut se faire sans autre et à la légère: cela prend du temps; il faut donc pouvoir avoir accès à des archives... qu'il faudrait pouvoir conserver un temps suffisant (4 à 5 ans) avant de devoir faire un choix...

En guise de conclusion, on peut dire que le MC est un outil moderne au service d'une pédagogie sans cesse à renouveler et que les possibilités d'exploitation des installations sont encore nombreuses: cela demande cependant beaucoup de temps et d'efforts de la part des enseignants pour intégrer ces moyens nouveaux à leur enseignement; et

ce travail ne se fait pas en une semaine ou un mois... ni même en un an... Cela demande également de la compréhension de la part des autorités qui devraient comprendre mieux la nécessité (vitale, si l'on en croit les renseignements qui nous viennent de l'étranger) d'intégrer ces moyens à l'enseignement (que ce soit comme outil pédagogique ou comme formation du spectateur), même si, à court terme, cela paraît coûteux. Toutefois l'expérience montre (à l'évidence, pour qui veut analyser honnêtement et lucidement ce qui s'est déjà fait) que cette intégration est pédagogiquement payante à moyen terme; c'est une nécessité absolue à plus long terme...

M. Deppierraz,
responsable du Média Centre
du Collège des Bergières.



Le dépôt et le local d'archives du MC (à gauche, les originaux TV)

Rédaction: ce remarquable descriptif corrobore le sondage précédent: les classes secondaires sont en moyenne nettement mieux dotées que celles du secteur primaire. Cette disparité se justifie-t-elle? La télévision ne devrait-elle pas surtout être mise entre les mains d'enseignants primaires dont les élèves — particulièrement ceux des classes terminales — sont devenus progressivement récessifs à des moyens d'apprentissage traditionnels souvent abstraits et rébarbatifs? Ce sont justement pour la plupart des jeunes que d'aucuns regrettent qu'ils soient mal préparés à ce média qui prendra une place très importante dans leur existence.

FRIBOURG

Mise au concours

Le poste de président de la SPF est mis au concours.

Le cahier des charges peut être consulté auprès du vice-président, Michel Macheret.

Les candidatures doivent être adressées au vice-président: Michel Macheret, route du Châtelet 9, 1723 Marly.

Délai de candidature: 10 février 1980.

Pour vos imprimés  une adresse

Corbaz s.a.
Montreux

22, avenue des Planches
Tél. (021) 62 47 62

**Tenir compte de
nos annonceurs:**

**c'est aussi nous
aider!!!**

ENTRETIEN AVEC...

MARIE-CLAUDE LEBURGUE, chef du département « Education et culture » de la RTSR*

RENÉ SCHENKER, directeur de la RTSR

Quelles raisons ont poussé la RTSR à entreprendre à nouveau, après la première expérience (fin des années 60), des séries d'émissions de TV éducative? D'où provenait la demande, voire le besoin?

Parlons brièvement de la première expérience, si vous le voulez bien. J'ai interrompu les émissions de TV scolaire en 1969-1970 pour la simple raison que j'en avais franchement assez de devoir rendre des comptes aux divers représentants des pédagogies cantonales; les discussions étaient toujours très pénibles, il était difficile voire impossible de s'entendre: les programmes, les conceptions éducatives, les approches des notions à enseigner, tout était différent d'un canton à l'autre! Comment œuvrer efficacement dans de telles conditions? J'ai eu l'impression de jeter l'argent par les fenêtres et j'ai interrompu brutalement les émissions. Constatation à méditer à ce propos: pas une seule plainte, pas un seul regret n'est venu sanctionner ma décision, pas un enseignant n'a réagi; savaient-ils même que des émissions de TV scolaire existaient?

Et puis il y a eu renaissance en 1973. Quelques départements de l'Instruction publique romands nous ayant fait des demandes isolées du genre: « Pourquoi ne faites-vous pas de TV éducative? C'est pourtant dans la concession! », nous avons débuté avec des émissions sur les mathématiques à l'école; ces quelques émissions étaient conçus par un de vos collègues secondaires valaisans; ce monsieur mettait tout le monde d'accord quant à sa personnalité. La RTSR a pris en charge tous ses frais: remplacements et autres. Les émissions prévues ont été réalisées, fort correctement d'ailleurs, mais les représentants des autres cantons romands prétendirent que l'on n'y comprenait rien, que la terminologie utilisée ne correspondait en tout cas pas à la leur, etc. Alors comment faire des émissions de TV éducative « romandes »? Les émissions qui suivirent ne plurent pas non plus à l'ensemble des délégués pédagogiques.

C'était à nouveau mal parti et fort peu encourageant pour nous. Nous souffrions derechef du manque de coordination sur le plan romand en matière éducative!

Heureusement, peu à peu, la RTSR éducative s'est structurée grâce notamment à l'influence de M. Cavadini dont nous nous plaisons à reconnaître l'efficacité et, hélas, à déplorer le départ. Actuellement les divers groupes de travail se sont structurés et l'on peut dire que ça ne va pas mal du tout, des efforts étant consentis de part et d'autre. De notre côté, par exemple, après avoir constaté que nos réalisateurs de TV n'avaient pas la formation nécessaire pour faire des émissions satisfaisant aux exigences des instituteurs, nous avons décidé de former des enseignants comme réalisateurs.

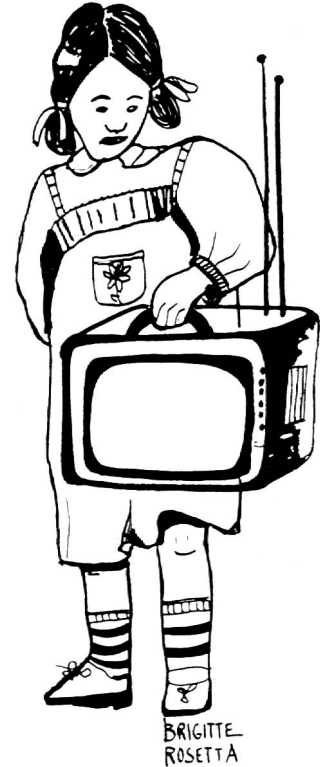
Le petit nombre d'émissions destinées aux écoles de la première expérience et le nombre actuel relativement modeste va-t-il augmenter dans les années à venir? Va-t-on vers une présence soutenue et régulière des émissions de télévision éducative?

Doucement! L'expérience actuelle va durer 2 ans et si, dans 2 ans, il n'y a pas ou peu de réactions, nous stopperons purement et simplement comme nous avons stoppé en 1969-1970. Si comme à cette époque nous sommes amenés à constater que 2% à peine des enseignants sont intéressés par nos émissions, le jeu n'en vaut tout simplement pas la chandelle. Un pourcentage aussi insignifiant ne peut en aucun cas justifier des coûts aussi élevés que ceux que nous consentons actuellement pour la TV éducative.

Vous parliez en aparté d'une certaine allergie du corps enseignant aux médias de masse; il y a là peut-être du vrai, mais je ne le souhaite pas car, pour continuer, il est absolument nécessaire que nous soyons suivis, que nous nous sentions utiles et utilisés.

L'actuelle conception des émissions de TV éducative semble être originale par rapport à celle adoptée par d'autres télévisions nationales; la TV française, par exemple, produit des émissions beaucoup plus spécifiques, plus cloisonnées: mathématiques, chimie, sciences, géographie, reprenant quasiment les diverses branches scolaires traditionnelles. Pourquoi ces divergences de conceptions?

La Suisse est le seul pays à notre connaissance où le choix, les buts et la conception des émissions de télévision éducative font l'objet d'une collaboration entre des professionnels



On pense pour vous...

QUELQUES EXTRAITS DU DERNIER RAPPORT DE LA SOUS-COMMISSION DE PRODUCTION DE RADIO-TV ÉDUCATIVE (fin 1979)

La sous-commission, après l'examen attentif qu'elle a porté aux émissions existantes, telles que « TV scopie » ou « Télactualité » se propose de continuer l'expérience actuelle: en effet, « TV scopie, Télactualité » rencontrent un écho favorable et leur utilisation par les maîtres montre bien que les objectifs fixés au départ étaient justes; certes, chez les enseignants comme au sein même de notre sous-commission existent encore des approches différentes de la formule: cela est normal et souhaitable dans la mesure où l'on ne dévie pas du principe fondamental qui est celui d'éviter le didactisme pontifiant et l'aspect « scolaire » au sens péjoratif du terme...

... Il apparaît de plus que les émissions diffusées l'an passé, par exemple, sont reprises une nouvelle fois dans les classes cette année sous forme d'enregistrement, car les thèmes traités reviennent à la surface en fonction de la saison ou des intérêts du programme; nous pouvons donc maintenant nous interroger sur la nécessité de créer des émissions complémentaires à celles qui existent dans les archives, les écoles ou les centres cantonaux. Il y a là une manière de pérennité des émissions, de continuité dans leur impact et leur utilisation différente d'année en année qui ne laisse pas d'être intéressante...

... La sous-commission toutefois estime qu'il faut aborder une troisième époque de la TV éducative: le rapport prévoyait des émissions dites pluridisciplinaires, c'est-à-dire proches des programmes acceptés par les cantons romands, ceux de CIRCE I et de CIRCE II. Il s'avère que le terme pluridisciplinaire mériterait, du moins lorsqu'il s'agit de télévision, d'être défini avec précision: or, on s'aperçoit assez vite qu'une émission dite pluridisciplinaire risquerait d'être une sorte d'éventail inélegant de notions diverses, peu maniable et, qui sait, inutile; la formule ne serait-elle pas dans l'utilisation pluridisciplinaire des émissions réalisées, celles-ci pouvant d'ailleurs être conçues sous la forme de modules utilisables séparément, comme c'est le cas actuellement pour certains «Téactualités», mais formant ensemble un tout cohérent?...

... Malgré l'amélioration progressive et heureuse de leurs conditions professionnelles, les délégués pédagogiques soutiennent actuellement un rythme de travail qui exige de leur part beaucoup d'attention et cause quelque fatigue...

de la pédagogie et des professionnels de la radio et de la télévision; nous pratiquons véritablement par osmose. Cette façon de faire est tout à fait originale, il s'agit chez nous d'un consensus. En France ou en Belgique, par exemple, les directeurs des radios et des télévisions d'Etat «subissent» les émissions éducatives, tenus qu'ils sont de prévoir dans leurs grilles de programmes des cases réservées «de jure» à l'éducation et ils n'ont aucun droit de regard, ni évidemment de coproduction sur ces émissions. C'est regrettable à notre sens car la collaboration que nous vivons aujourd'hui peut être extrêmement utile à tous, à commencer par les téléspectateurs.

Vous avez brièvement évoqué les difficultés que vous ont causé les disparités cantonales en matière d'éducation notamment au tout début des expériences de la télévision éducative. Actuellement, comment concevez-vous la réception aux quatre coins de la Romandie d'émissions ne correspondant pas forcément à une branche particulière et intervenant à un moment pas forcément bien choisi pour tous les petits Romands?

C'est là un problème important! On peut admettre qu'au niveau primaire il y ait moins de difficultés car les instituteurs disposent de plus de souplesse et peuvent «arranger» leurs programmes. Par contre, je ne connais pas de professeur de latin acceptant d'abandonner une heure de son enseignement pour suivre une émission de TV.

En fait le problème ne se résout pas par une plus ou moins grande adaptation de l'enseignant à notre horaire de diffusion. La solution idéale consiste en un enregistrement de l'émission sur cassettes vidéo, l'enseignant ayant alors toute latitude pour la diffuser à ses élèves au moment le plus opportun. Evidemment, les magnétoscopes sont d'un coût élevé et il n'y a de plus actuellement aucune normalisation des moyens audio-visuels d'un canton à l'autre. Là encore une collaboration, une coordination romande est nécessaire. Nous avons beaucoup parlé de ce matériel à la commission romande, mais des divergences considérables subsistent. Les Genevois par exemple sont très en avance sur ce point particulier, mais bien des autres cantons ne veulent pas en tenir compte.

Nos problèmes restent encore considérables à cause de certains antagonismes cantonaux. Il faut toutefois relever que la coordination romande est en train de démarrer, qu'elle commence à fonctionner et qu'on est en droit d'espérer qu'elle sera à même de résoudre bien des difficultés.

Pour nous, et je le répète, nos émissions éducatives ne doivent pas forcément être exploitées «en direct», mais aller grossir une «cassetothèque» de collège. Elles deviendraient alors un complément utile à l'instituteur qui pourrait ainsi ponctualiser son enseignement. Cela est d'autant plus utile en Suisse romande que la diffusion d'une émission sur les passe-reaux le 15 juin à 14 h. 10 n'agréa pas tout un chacun, alors qu'en France, on sait que le couronnement de Charlemagne intervient toujours en avril, jamais en mars ni en mai. Vraiment, le magnétoscope est la solution idéale!

La télévision d'Etat anglaise BBC prévoit 10% dans son budget pour la TV éducative. Comment s'effectue chez nous le financement de ces émissions? Qui paie et combien? Et, en corollaire, qui possède un droit de regard sur elles? Peut-on aussi avoir des chiffres pour la radio?

Dans la période transitoire que nous vivons aujourd'hui, le pourcentage est nettement moins élevé que pour la BBC, la TV éducative proprement dite prend à peu près 3 à 4 % de notre budget, mais je donne ces chiffres sous certaines réserves. Par contre je puis vous dire que les 40 émissions de TV éducative de la saison nous coûtent environ 300 000 francs de frais directs (matériel, pellicule, montage, etc.) auxquels on doit ajouter 400 000 à 450 000 francs de frais indirects (salaires de notre personnel notamment); nous ne comptons cependant pas dans ces sommes les salaires des délégués pédagogiques pris en charge par les DIP.

Par contre, pour les émissions de TV à but éducatif, mais ne bénéficiant pas de l'appellation «télévision éducative» la part est beaucoup plus importante et dépasse sans doute les 10 %; le chiffre est très difficile à situer: en effet, où commence et où s'arrête le rôle éducatif de la télévision? Comparaison n'est pas raison, mais il serait intéressant de connaître les différents paramètres de calcul de la BBC.

Pour la radio, on peut se permettre une plus grande précision. Nos programmes radio-phoniques comportent quatre secteurs relativement distincts: service, éducation, société et famille, culture. La part destinée à l'éducation couvre plus de 25 % du budget global et nous arrivons en gros à une somme de 260 000 francs par an consacrée aux émissions éducatives et une matinée éducative coûte, sans compter les frais fixes, environ 600 francs.

Voilà pour les chiffres. Venons-en maintenant au droit de regard. Pour la télévision comme pour la radio l'esprit de collaboration entre les différents professionnels, gens de radio, gens de télévision et gens de l'éducation, prévaut à tous les stades de la mise sur pied

d'une émission. Nous l'avons d'ailleurs souligné précédemment. La charte de la radio et de la TV éducatives stipule fort clairement cette collaboration grâce à laquelle les sujets, les stratégies, les buts de chaque émission sont déterminés en commun. On pourrait donc dire que le droit de regard est le fait des différentes parties prenantes. Toutefois nos statuts stipulent clairement que nous sommes la seule instance habilitée à « censurer ». Nous devons prendre notre responsabilité de diffuser et l'assumer et nous n'avons pas le droit de la déléguer à qui que ce soit, fussent à des pédagogues collaborant avec nous. Il est toutefois évident que nous n'utiliserions pas des critères d'ordre pédagogique pour justifier un éventuel veto de notre part. Notre éthique nous imposerait une censure sur des problèmes de publicité ou de politique par exemple.

Ce rôle de censeur n'est d'ailleurs pas forcément très agréable à assumer. Ainsi dernièrement, praticiens de radio et pédagogues étions mécontents d'une émission devant préluder à une série de plusieurs autres, et c'est moi, en tant que responsable du secteur éducation, qui ai eu « l'honneur » de devoir signifier à qui de droit que ça n'allait pas du tout ! Pour le secteur éducatif, on se heurte peu souvent à des difficultés de ce genre. Dans le cadre religieux par exemple, pour illustrer ce problème, nous ne pouvons admettre qu'il y ait des interférences politiques (ou sociales) dans les sermons ou les homélies et là il est bien clair que nous utilisons notre droit de veto.

La présence d'émissions scolaires au programme de la TV romande sous-entend-elle une plus ou moins soudaine prise de conscience du rôle éducatif de la télévision ? Autrement dit peut-on considérer qu'aux deux objectifs principaux de ce média, à savoir divertir et informer, est venu s'ajouter celui, peut-être plus social, d'éduquer ?

Nous allons être un peu secs, car nous n'admettons pas que l'on parle de « soudaine prise de conscience » de nos médias (que ce soit TV ou radio !) face à l'éducation. Nous n'avons fait et nous ne faisons pratiquement que ça, de l'éducatif, depuis que nous existons ! Tonnerre ! Et nous serions encore bien plus en avance si les DIP romands avaient été capables de s'entendre !

Le concept éducatif figure en lettres de feu dans l'article 13 de notre concession. La radio éducative date des débuts de la radio et l'éducation a même précédé l'information ; ce que faisait René Payot durant la guerre, cette fabuleuse et émouvante prise de conscience du peuple face aux horreurs de la guerre sans doute un peu grâce à la radio, n'était-ce pas de l'éducation ? L'éducatif date chez nous de toujours ; alors qu'on ne nous sorte pas de ces slogans creux parlant de prise de conscience !

La personnalité de l'enseignant influence beaucoup l'école et l'on affirme, un peu péremptoirement peut-être, que l'instituteur reste assez méfiant par rapport à la TV. Quelque chose est-il tenté pour convaincre les enseignants du rôle potentiel que peut jouer la TV dans leur travail quotidien, qu'elle est à considérer comme un soutien et pas comme une concurrente ?

Il est difficile pour nous de répondre à cette question. Peut-être les enseignants d'un certain âge considèrent-ils encore la TV comme une boîte diabolique, mais je n'ai pas l'impression que ce soit souvent le cas. Tout comme je ne suis pas certain que l'allergie des enseignants soit la seule raison expliquant la faible utilisation de la TV à l'école, les autorités ont une part de responsabilité dans cet état de fait, ne serait-ce que parce que ce sont elles qui paient, ou ne paient pas, le matériel. De plus, l'autorité cantonale se méfie un peu de nous : ne travaillons-nous pas sur un plan romand ? Ne représentons-nous pas un certain danger dans la sauvegarde de prérogatives cantonales ? Et puis il n'y a pas que ça ! M. Zuferey, un des grands responsables de l'école valaisanne, ne me disait-il pas un jour qu'il n'était pas question de passer nos émissions éducatives « en direct » dans les écoles, que les gens de la TV étaient de gauche, c'est bien connu, et qu'il fallait contrôler avant notre travail, l'enregistrer et juger si oui ou non l'émission est passable !

Envisage-t-on d'utiliser certaines émissions pas spécifiquement destinées à des élèves (Temps Présent, documentaires...) afin de compléter, moyennant peut-être certaines adaptations, une série d'émissions éducatives ?

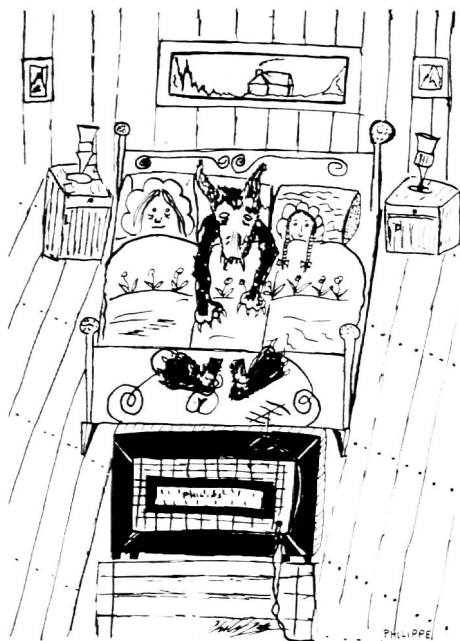
Je ne connais pas par le menu le contenu des émissions déjà prévues, mais il est tout à fait possible d'imaginer que les réalisateurs prennent telle ou telle séquence d'une autre émission pour illustrer leur propos. Toutefois votre question est intéressante et mérite une autre développement en ce sens que nous savons que plusieurs de nos émissions, telles que Temps Présent ou Tell Quell, sont systématiquement enregistrées par les enseignants. C'est le cas notamment à Genève.

Je préciserai pour la petite histoire que, légalement, ces personnes n'ont pas le droit de le faire. Il en va en effet de notre convention avec nos collaborateurs et nous vivons actuelle-

... Compte tenu du projet non encore accepté par la direction des programmes de la SSR de diffuser des cours de langue, la sous-commission estime que, si ce projet était retenu, des émissions en langue originale (anglais ou allemand) passant à l'heure et « sous le chapeau » de la TV éducative seraient également les bienvenues. Une recherche sera entreprise dans ce sens et, même si le cours de langue à la TV n'était pas retenu, il nous semble que deux ou trois émissions en langue étrangère dont le vocabulaire ne soit pas trop inaccessible auraient le mérite de retenir l'attention d'une partie du corps enseignant et de leurs élèves qui, jusqu'à ce jour, estiment ne pas être « concernés » par notre production...

... La sous-commission a évoqué l'équipement des classes et des centres cantonaux : nous ne reviendrons pas ici longuement sur les problèmes qui restent à résoudre en ce domaine ; l'équipement des classes (et de certains centres cantonaux en matériel et personnel), des classes primaires en particulier reste à faire entièrement en de nombreux endroits, à compléter dans les uns, à améliorer dans les autres.

Dans son rapport à la conférence des chefs de départements, rapport que la conférence a adopté le 31 mai 1979, le président de la commission romande y fait très nettement allusion et nous nous bornerons à le citer : « D'une enquête, préparée par M. Robert Gerbex et conduite par les commissaires cantonaux, il ressort que la TV éducative est nettement mieux acceptée et comprise que le fut naguère la TV scolaire. L'intérêt existe et son utilisation s'avère intéressante à plus d'un titre. Des problèmes subsistent : ils sont dus à la formation encore insuffisante du corps enseignant, à un équipement encore précaire au niveau primaire. Il reste un effort à faire. Il appartient aux cantons d'engager les autorités scolaires à l'achat du matériel nécessaire à des prix bien moins exorbitants que d'aucuns l'imaginent. »...



« Le Petit Chaperon rouge » version moderne
ou « La TV adoucit les mœurs »

... L'évaluation a retenu également notre attention, puisque selon une décision fort juste de la commission romande, cette évaluation doit porter tant sur la TV que sur la radio éducative; nous ne répèterons jamais assez combien cette évaluation doit être globale — et non pas se livrer à une analyse restreinte des émissions — et toucher à tous les tenants et aboutissants de « l'opération » radio-TV éducative. Elle doit être préparée, conduite avec soin et attention. Nous savons aussi que si elle est entreprise, les commissaires cantonaux devront y être associés étroitement...

... La sous-commission a pris provisoirement congé du commissaire cantonal, M. J.-P. Golay: en effet, M. Golay s'absente pour un congé de « perfectionnement et de formation » aux Etats-Unis dans divers centres audio-visuels ainsi que quelques universités. Il reviendra l'an prochain enrichi — et nous en profiterons certainement — de ses expériences qui seront très certainement utiles à la radio et TV éducatives...

... Nous tenons à remercier ici les délégués pédagogiques de leur inlassable souci de réussite, les commissaires cantonaux de leur précieux appui et les représentants des associations professionnelles, en particulier ceux de la SPR, de leur constant intérêt pour les émissions de TV éducative...

ment des discussions sans fin sur les termes « diffusion publique » ou « diffusion privée » et à laquelle de ces deux notions appartiendrait la présentation de nos émissions à des classes. Personnellement, je suis pour une utilisation la plus large possible de nos émissions de radio et de TV et cela gratuitement. C'est une référence et un encouragement pour nous.

En Italie voisine, la loi précise que toutes les émissions de la RAI sont à la disposition de l'école italienne, et je serais très heureux que la législation suisse aille dans le même sens.

C'est un peu de l'avenir de la télévision et aussi de l'école dont nous parlons ici.

Nous aurons l'occasion d'aborder dans un de nos prochains numéros les influences de la TV en général sur l'enfant. En guise de préambule à une discussion entre nous qu'on présente nourrie nous nous permettons de vous poser la question suivante: peut-on imaginer que des émissions qui se veulent éducatives aient l'autosabordante objectivité d'informer les gosses (et pourquoi pas les adultes aussi, tant qu'à faire?) sur les méfaits de la télévision? Une prise de position autocritique pourrait-elle être envisagée et une information donnée, par exemple, sur la manière de bien regarder la TV? De gosses responsables à des téléspectateurs adultes responsables, il n'y a finalement que quelques années de patience à avoir; la TV n'aurait-elle pas finalement tout à y gagner?

Bonne question? Par quel bout l'aborder?

Le privilège de la TV est l'événement dont on parle, le privilège de la radio est la répétition et le prolongement de l'événement. Nos deux médias sont complémentaires et l'apport de la radio peut être très important dans la critique des médias quels qu'ils soient. Nos émissions ne constituent pas une globalité, n'offrent pas une homogénéité parfaite et nous aussi nous devons apprendre à décoder le message, nous cherchons une certaine transparence, une certaine honnêteté dans notre travail de journalistes, nous essayons d'ouvrir des portes, d'aller vers une radio-vérité. Tout ce préambule pour montrer notre désir d'élever le niveau critique de l'auditeur et du téléspectateur. Les médias, et plus particulièrement les nôtres, sont des phénomènes de société irréversibles, mais le public n'est pas encore formé à les bien recevoir. La radio et la TV interpellent le monde, nous voudrions prévenir certains phénomènes dont nous sommes la cause, devenir un peu la médecine préventive des maux que nous engendrons. Lourde mais passionnante tâche. Ce sont les jeunes certes qu'il faut toucher d'abord, mais aussi ne pas oublier les aînés, le troisième âge, car ce sont ces deux « stades de la vie » qui consomment le plus la TV.

A la télévision, les représentants du corps enseignant ont demandé la création d'un journal télévisuel afin d'inciter les élèves à « lire » l'actualité, ce fut TVSCOPIE.

On dit qu'il faut de tout pour faire un monde, mais n'existe-t-il pas un hiatus entre un objectif fort louable qui est d'informer, d'éduquer adultes et enfants afin d'en faire, peu à peu, des êtres responsables en leur présentant des émissions bien structurées, riches et suscitant la réflexion et diffuser dans la même journée des émissions moins bien ficelées, un peu passe-partout ou fous-y-tout prônant bien haut le chauvinisme ou la passivité?

C'est un peu ce que nous appelons en radio des « émissions de compagnie » sans autre but que le récréatif. Il ne faut pas oublier que parmi les trois objectifs de la radio et de la TV se trouve le divertissement. Certaines émissions dites « faciles » sont certes des concessions que nous faisons au grand public, mais imaginez-vous un peu que nous ne diffusons que du culturel et de l'information! Que se passerait-il? On nous accuserait de favoriser une certaine couche sociale, de ne toucher que le gratin et le caviar. Il est nécessaire pour nous d'éviter la redondance, l'intellectualisme. On pourrait comparer l'élaboration d'une grille de programmes à la composition d'un texte: il faut des temps forts évidemment, mais aussi des plus faibles afin que des choses plus sérieuses puissent passer. Il s'agit d'équilibrer tout cela assez finement; les gens ont besoin de se divertir, de se décompresser. Ainsi moi-même, j'éprouve un plaisir étrange, en rentrant chez moi tard dans la soirée, crevée par douze ou quatorze heures de travail, à regarder un tiers-temps de hockey. Je ne connais absolument rien aux règles et ne suis en tout cas pas le championnat, mais cela m'apporte une sorte de décompression ponctuelle, de vide. Je concède toutefois qu'un certain danger peut exister pour des personnes qui s'adonneraient exclusivement à ce genre de spectacle.

Là aussi nous pourrions distinguer les rôles respectifs de la radio et de la télévision. Foin de grands discours! Une anecdote que je rapporte de Provence illustre à merveille le problème: la tenancière de l'auberge où je me trouvais m'a déclaré avec son poétique accent du Midi: « Notre vie a changé depuis que nous avons la télé; avant, avec la radio, c'était trop compliqué pour nous. Nous sommes des gens simples, nous avons besoin de l'image! »

Propos recueillis par André Paschoud et René Blind

*RTSR = Radio-Télévision suisse romande.

PROPOSITIONS POUR UNE EXPLOITATION EN CLASSE DES ÉMISSIONS DE TÉLÉVISION ÉDUCATIVE

La télévision éducative romande n'est pas, au sens strict, une télévision scolaire. Son propos n'est pas d'aider les maîtres à mieux enseigner l'histoire, les sciences ou le français. Les objectifs qui lui ont été assignés — et qu'il n'est peut-être pas inutile de rappeler ici — lui donnent pour mission «de contribuer :

- à la compréhension de l'actualité et de la façon dont les media la présentent, tout en encourageant la curiosité et l'intérêt pour l'information (série «Télactualité»);
- à la connaissance de la télévision, de ses genres, de ses langages et des media correspondants, en vue d'une meilleure compréhension, d'une meilleure appréciation, d'un meilleur choix et d'un usage mieux maîtrisé (série «TV-scopie»).

La télévision scolaire veut entraîner le jeune spectateur à réagir, à juger, à s'informer davantage et directement, à intégrer utilement l'information disponible dans le contexte de sa propre existence; elle l'encourage à apprécier les contacts directs, les créations personnelles, les divertissements vécus, et non seulement les relations médiatisées».

Il découle de ces principes généraux que, dans toute la mesure du possible, l'enseignant ne se limitera pas à visionner les émissions avec sa classe et à en discuter, mais qu'il s'efforcera d'engager celle-ci dans des activités concrètes permettant aux enfants d'approfondir le sujet abordé. C'est ce second moment — le plus important — du travail à partir d'une émission de télévision éducative qui parfois effraie ou rebute les maîtres. Par manque de temps, de moyens, de formation... ou d'imagination, ils renoncent alors à éduquer leurs élèves à l'usage d'un médium dont ils sont pourtant les premiers à dénoncer les dangers et l'abus qu'en font beaucoup d'enfants.

Centre cantonal vaudois de Radio-Télévision Educative, le CIC offre aux enseignants une série de cours leur permettant d'acquérir une formation de base dans le domaine des principaux media, et de maîtriser certaines techniques (photo et macrophotographie, enregistrement, cinéma, production de transparents et rétroprojection, vidéo...). En outre, il met à disposition des moyens (livres, fiches techniques, appareils, diapositives, films, cassettes vidéo) de soutien pédagogique et de réalisation. Nous voudrions, dans cet

article, présenter succinctement deux de ces moyens, dont nous souhaiterions voir nos collègues faire un plus large usage :

- le classeur «L'information», dont l'utilisation s'inscrit en droite ligne dans le prolongement des émissions de la série «Télactualité»;
- l'«Atelier Vidéo», permettant aux classes ou groupes d'élèves qui viennent y travailler de comprendre «de l'intérieur» le fonctionnement du médium télévision, d'acquérir, par la richesse du vécu, l'expérience de ce qu'est la communication médiatisée; c'est l'instrument idéal pour l'exploitation d'une émission de la série «TV-scopie».

I. Classeur «L'information»

Créé et édité en 1975-1976 à l'initiative du CIC et d'un groupe de maîtres de français, ce classeur a pour but de fournir à l'enseignant une méthodologie et des instruments de travail lui permettant de mener, avec des élèves de 13 à 16 ans, une étude relativement complète des principaux moyens d'information: presse, radio, télévision.

Le contenu du classeur est constitué de 44 fiches, réparties en deux séries superposées.

21 fiches «Documents», regroupées en 5 chapitres:

- 1) Problèmes généraux de l'information (sources, censure et auto-censure, langages, commentaire...)
- 2) L'information par la publicité
- 3) L'information par la presse
- 4) L'information par la radio
- 5) L'information par la télévision

fournissent des renseignements de référence (c'est la partie «théorique» du classeur).

23 fiches de travail pour les élèves, correspondant aux divers chapitres énumérés plus haut, contiennent quantité d'exercices, de suggestions concrètes, de questions, parmi lesquels l'enseignant a la possibilité de choisir les mieux adaptés aux capacités et aux intérêts particuliers de sa classe (c'est la partie «pratique» du classeur).

Voici un exemple de fiche «Document» consacrée à l'information journalistique et deux des fiches de travail correspondantes:

Pr1 INFORMATION JOURNAL

Pour que vous lisiez votre journal, il a fallu que...

Les nouvelles (voir la fiche G5 Les sources) arrivent par téléscripteurs, téléphone, poste

Les linotypistes¹ transforment les textes en lignes de plomb

Des journalistes¹ trient les nouvelles, les sélectionnent, résument certaines dépêches, en complètent d'autres

Les correcteurs corrigent ces premières épreuves

D'autres journalistes rédigent des comptes rendus, des enquêtes, des reportages ou des commentaires

Au «marbre»¹, les typos montent les formes (pages de plomb) selon les indications des maquettistes

Une conférence de rédaction (briefing), réunissant tous les journalistes de la rédaction sous la conduite du rédacteur en chef¹, dresse les grandes lignes du numéro à paraître. On prévoit le contenu des cases qui forment les différentes rubriques du journal. Le volume de publicité vendu indique le nombre de pages rédactionnelles à disposition

On tire les «morasses», épreuves d'une page complète, sur lesquelles le secrétaire de rédaction apporte les dernières corrections; c'est lui qui donne le feu vert à la dernière phase

De la forme, on passe au demi-cylindre, qui sera placé sur la rotative

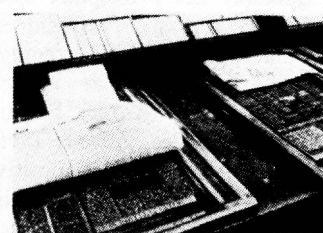
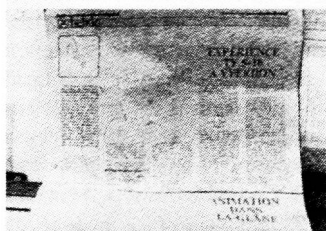
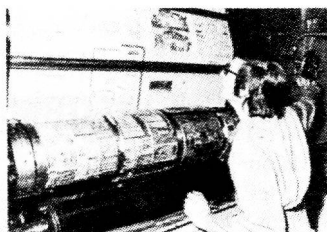
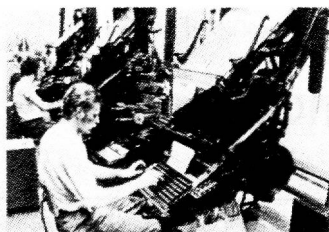
Sous la responsabilité de journalistes, appelés secrétaires de rédaction¹, les maquettistes¹ disposent textes, titres et photos

Les rotatives tournent. Les journaux fraîchement imprimés sont pris en charge par le service d'expédition (poste, messageries¹, distribution aux kiosques)

Et pendant ce temps, les nouvelles qui figureront dans le journal du lendemain continuent de tomber sur les téléscripteurs...

▼	▼	▼	▼
▼	▼	▼	▼

Découper les photos et les coller dans l'ordre sur la fiche Pr 1



D'autres fiches sont moins univoques que l'exemple donné ici, une grande latitude étant alors laissée au maître quant au degré et au mode d'exploitation du document. L'objectif cependant reste le même : apprendre à l'enfant à mieux connaître ce « milieu » nouveau que constitue pour lui le monde des media, et plus particulièrement à s'intéresser à eux en tant que véhicules d'information. Information que l'école doit les habituer à recevoir de manière vigilante et active, l'esprit en éveil, et non comme consommateurs passifs d'un « spectacle du monde » savamment orchestré par les moyens de communication de masse.

II. Atelier Vidéo

Sous le nom d'« Atelier Vidéo », le CIC met à disposition des classes vaudoises un mini-studio de télévision permettant, en une demi-journée, de réaliser une courte émission enregistrée sur cassette vidéo.

Les documents reproduits ci-contre (p. 126) représentent deux des fiches que peuvent obtenir les enseignants souhaitant proposer à leur classe la réalisation d'une émission au mini-studio du CIC. Elles aideront les élèves dans leur préparation technique, le reste étant avant tout affaire de motivation et d'imagination.

Que l'on prenne ou non comme point de départ une émission de « TV-scopie », les réalisations concevables sont de nature très diverse : débats sur des thèmes qui préoccupent les adolescents, présentation de certains aspects de leur environnement, d'activités ou de personnes qui les intéressent, fictions de tous ordres, narratives, critiques, parodiques ou poétiques...

Les principes selon lesquels fonctionne l'atelier vidéo sont les suivants :

Coût : usage du studio gratuit ; cassette prêtée par le CIC ou achetée.

Réalisation et horaire : réalisation entièrement confiée aux élèves ; le studio est emprunté, sur rendez-vous, pour une demi-journée. **Plan type d'une séance de travail :**

- présentation de l'équipement et mise au courant des élèves (20 min.) ;
- entraînement à la manipulation (20 min.) ;
- répétition de l'émission et premiers essais (20 min.) ;
- enregistrement (1 à 2 heures).

Ces temps sont suffisants si l'émission a été soigneusement préparée et répétée en classe, les fonctions bien définies et réparties, les accessoires confectionnés.

Musique : il n'est pas permis d'utiliser de la musique préexistante (sauf si le sujet de l'émission est cette musique même) ; les élèves peuvent apporter une piste sonore élaborée par eux : bruits d'ambiance, musique originale créée par les enfants, commentaire...

Rôle de l'enseignant : très important avant et après la réalisation : l'enseignant met les élèves en situation de choisir leur sujet, les destinataires de l'émission, le mode de réalisation, et veille à la préparation du tournage ; celui-ci est effectué par les enfants, pour l'essentiel **sans l'aide du maître** ; ce dernier devra, par la suite, aider les élèves à mieux profiter de l'expérience faite (visionnement en commun et évaluation de l'émission) et assurer la bonne suite de la communication avec les destinataires prévus.

Droits : si l'école achète la cassette enregistrée, le CIC pourra, avec l'accord des auteurs, s'en faire une copie.

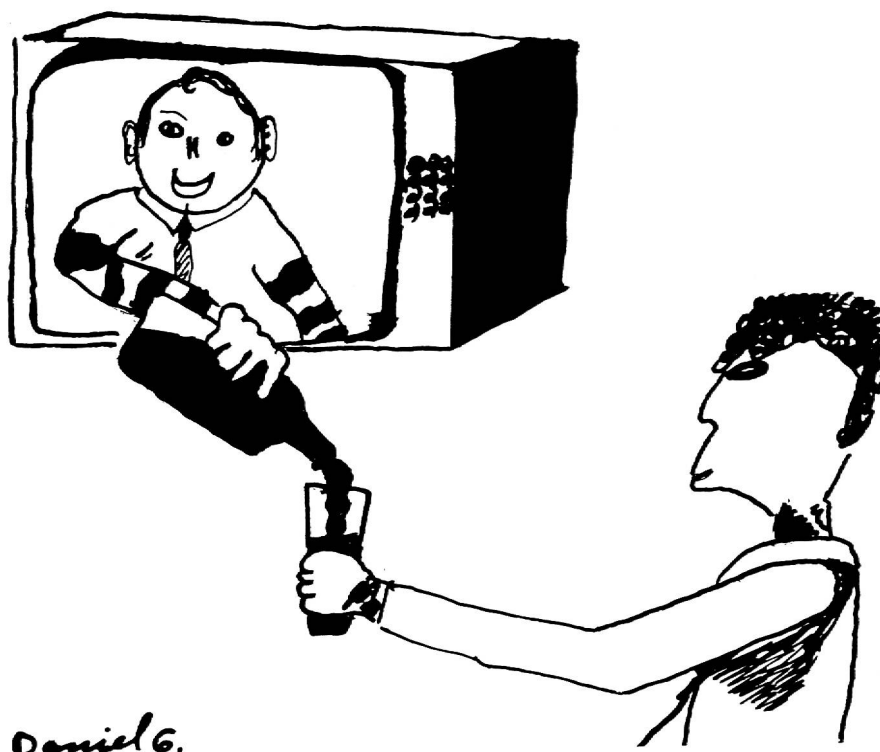
Les réactions enregistrées jusqu'ici nous ont montré que l'utilisation de l'atelier vidéo s'est toujours révélé constituer pour les élèves une expérience à la fois enthousiasmante et riche d'enseignements. Comme lors de la réalisation en classe d'un court film super-8, le passage derrière la caméra (et derrière la régie) modifie fondamentalement le regard que portent ensuite les jeunes réalisateurs sur les créations des

professionnels. Regard plus exigeant, plus critique, mais aussi mieux à même d'apprécier les communications réellement authentiques et originales.

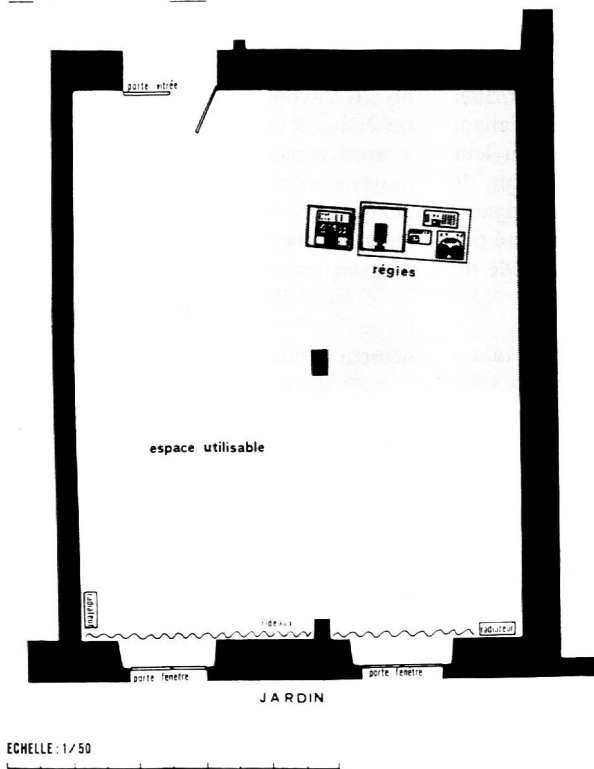
Nous espérons, par la présentation des deux moyens éducatifs que constituent le classeur sur l'information et l'atelier vidéo du CIC, avoir incité nos collègues à en faire bénéficier leurs élèves. Nous restons quant à nous persuadé que les activités que ces moyens autorisent, outre qu'elles passionnent en général les enfants, peuvent aisément trouver place dans un programme d'enseignement — quelque chargé qu'il soit — puisqu'elles sont exercice d'expression (avec l'atelier vidéo) et étude de l'environnement (l'information).

C. Desimoni

Tous renseignements complémentaires sur l'obtention du classeur « L'information » et sur l'utilisation de l'Atelier Vidéo peuvent être obtenus auprès du Centre d'Initiation au Cinéma, Chemin du Levant 25, 1005 LAUSANNE, téléphone (021) 22 12 82.

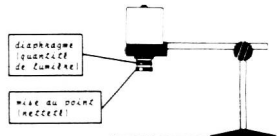


Titre : Feuille ☐
 Auteur(s) :
 Date : Classe :



- Ne pas marcher sur les câbles.
- Ne jamais viser une source de lumière avec une caméra.
- Fermer le diaphragme pendant les pauses.

CAMERA 1. DOCUMENTS

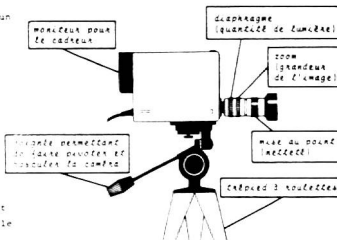


Cette caméra est fixée sur un support rigide, et peut lire des documents placés à plat au-dessous d'elle. On peut ainsi faire intervenir dans l'émission des titres, dessins, cartes, photos, etc. Le plus simple, si l'on désire pouvoir changer rapidement de document, est de les prévoir tous de mêmes dimensions (maximum A4).

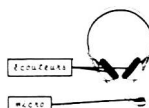
CAMERA 2 ET CAMERA 3. MOBILES

Les caméras "studio" sont montées sur un trépied à roulettes. On peut donc les faire :
 - se déplacer
 - pivoter horizontalement
 - basculer verticalement
 - monter et descendre

Du côté du cadreur se trouve un écran qui montre exactement l'image filmée par la caméra. Il y a trois bagues de réglage sur l'objectif : la première sert à régler, par l'intermédiaire du diaphragme, la quantité de lumière entrant dans la caméra. La bague du milieu règle le zoom qui permet de faire varier le cadrage de la scène à filmer. Celle tout à l'extrémité agit sur la mise au point et permet d'obtenir une image parfaitement nette. Chaque fois que le cadreur a le temps de faire des réglages (pendant que l'image d'une autre caméra est enregistrée), il est préférable qu'il fasse d'abord, à l'aide du zoom, un gros plan sur le sujet, qu'il règle précisément la netteté, et qu'ensuite seulement, il choisisse le cadrage désiré. Si par la suite il a besoin de faire un gros plan sur ce sujet, il sait que l'image sera encore nette.



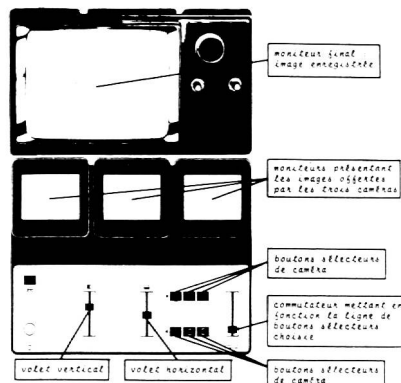
INTERCOMMUNICATION



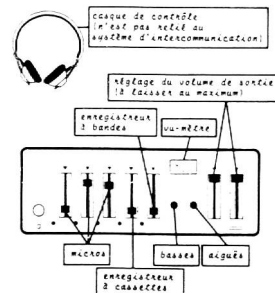
Les cadreurs et le régisseur image (parfois le chef de plateau) sont reliés entre eux par un système d'intercommunication qui leur permet de communiquer en chuchotant pendant le tournage. Le régisseur image dit au fur et à mesure ce qu'il fait : quel est la caméra qui est enregistrée, si deux caméras montrent la même image, etc. ; ainsi, les cadreurs savent s'ils osent bouger leur caméra ou doivent la laisser immobile. S'ils peuvent chercher une autre image ou conserver la même. En principe, les cadreurs ne disent presque rien et c'est le régisseur image qui les renseigne sur le déroulement de l'enregistrement.

RÉGIE IMAGE

La régie image est le lieu où se choisit l'image à enregistrer. Pour cela, le régisseur dispose de trois écrans (moniteurs), qui montrent ce que filme chaque caméra, et d'un moniteur final qui présente l'image choisie pour l'enregistrement. Des boutons permettent de choisir l'une ou l'autre des caméras. Il y a deux rangées de boutons identiques et on peut, grâce à un commutateur, mettre alternativement en fonction une rangée ou l'autre. Le régisseur image peut donc préparer, sur la rangée qui n'est pas en fonction, la caméra suivante et, au moment propice, passer sur l'autre rangée, et par conséquent sur la caméra pré-sélectionnée auparavant. Un encastrement particulier peut être obtenu à l'aide de l'un des deux volets. Le volet vertical chasse l'image de cet en haut hors de l'écran et le volet horizontal de gauche à droite. Si l'on emploie les deux simultanément, il est possible de "découper" un coin de l'image en haut à droite. C'est toujours l'image de la caméra 3 qui vient remplacer l'image précédente sur l'écran lorsqu'on emploie les volets.



RÉGIE SON



La régie son est indépendante des caméras et du système d'intercommunication. Elle comporte cinq entrées réglables séparément. Trois entrées peuvent recevoir un micro, les deux autres acceptent un enregistreur 3 bandes ou 1 cassette. La régie est monophonique. Deux boutons rotatifs permettent de corriger les basses et les aiguës, ce réglage agit après le mélange des entrées. On peut contrôler le niveau de sortie grâce à un vu-mètre. Pour que l'enregistrement soit bon, il faut que l'aiguille oscille entre 6 et 1 ; si l'aiguille dépasse le zéro et entre dans la zone rouge, le son n'est pas enregistré plus fort, mais il se trouve déformé (saturation).

Le matériel à disposition :

- 2 caméras mobiles avec zoom
- 1 caméra pour les documents (maximum A4; si possible tous de la même grandeur)
- 1 régie image qui permet de sélectionner l'une ou l'autre des caméras pour l'enregistrement
- 3 micros
- 1 enregistreur à cassette
- 1 enregistreur à bandes (diamètre max. 18 cm, vitesses 4,7/9,5/19cm/s)
- 1 régie son
- 1 éclairage nécessaire
- 1 magnétoscope VCR
- quelques accessoires : 4 tables (170x75), 20 chaises, 2 podiums (120x60, hauteur 50)

Les "fonctions" indispensables :

- opérateur caméra 1 (documents) :
- opérateur caméra 2 :
- opérateur caméra 3 :
- régisseur image :
- régisseur son :
- chef de plateau :
- acteurs, journalistes, musiciens, commentateurs, bruiteurs, etc :

Fonctions supplémentaires :

- preneur de son :
- assistant du régisseur image (script) :
- assistant du régisseur son (opérateur magnétophone) :
- cableman caméra 2 :
- cableman caméra 3 :

« PERPLEXITÉ »

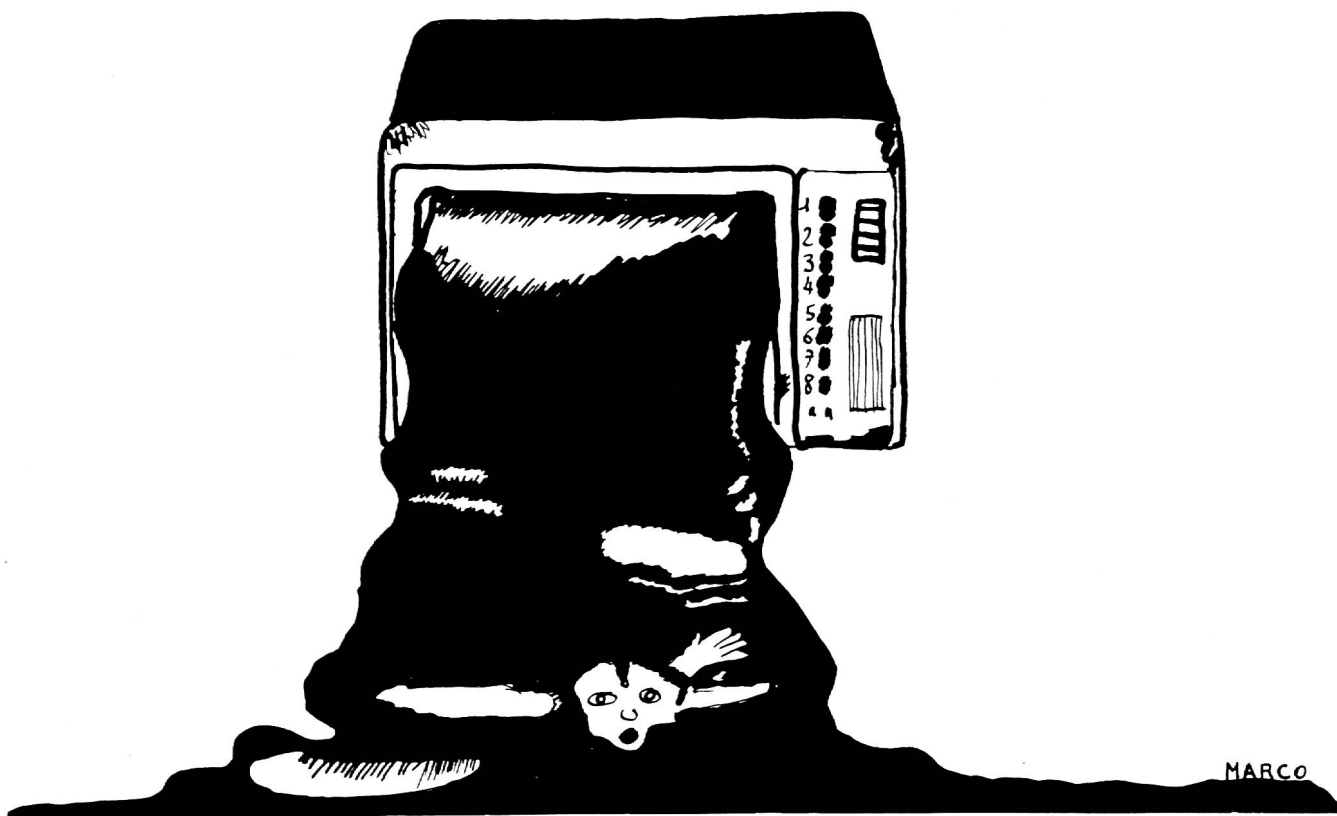
Il y a une douzaine d'années, j'avais écrit un article où je réclamaï une attitude positive de l'« Educateur » vis-à-vis des moyens de communication de masse (MM). Cet article aujourd'hui me laisse perplexe. En conclusion je disais: « Les MM sont une réalité dont il est vain de ne voir que les mauvais côtés. Ils peuvent rendre à l'« Educateur » non seulement de grands services dans son ensei-

gnement mais encore l'aider à s'engager dans des voies nouvelles et plus efficaces. En définitive, leur utilisation contribue à rapprocher l'école de la vie d'aujourd'hui. »

A ce moment-là, nous nous efforçons au Séminaire pédagogique vaudois de l'enseignement secondaire de convaincre les stagiaires de l'utilité des moyens audio-visuels modernes et de les

engager à tenir compte de l'influence des MM dans la vie de leurs élèves. Aujourd'hui, je me demande jusqu'à quel point j'avais raison d'encourager les maîtres à considérer les MM comme des collatéraux de l'enseignement et non comme des adversaires.

La TV a pris une telle importance au cours de la dernière décennie que la situation a grandement évolué et avec



elle l'attitude d'une bonne partie du corps enseignant dont la vision du monde est conditionnée par les émissions de la radio et de la TV. Dès lors, le risque d'envahissement de celles-ci

existe dans certaines classes, mais pas dans d'autres. Ainsi, dans un cas, on peut voir un maître qui enferme ses élèves entre les murs du programme et a le souci de les en détourner le moins possi-

ble. Dans un autre cas, au contraire, on a l'impression de se trouver dans une sorte de classe sans parois, largement ouverte à tout ce qui se passe dans le monde proche et lointain. Il y a bien des

murs mais ils sont le support d'affiches, de photographies, de coupures de journaux en rapport avec les questions à l'ordre du jour et dont les MM parlent abondamment : écologie, énergie nucléaire, armement, etc. Ici et là, une classe va se solidariser avec une manifestation pour ou contre une cause précise.

Maîtres et élèves se sentent ainsi unis dans la défense de telle ou telle idée. On devrait pouvoir se réjouir sans réserves de voir l'école sortir de son ghetto et se trouver en plein dans la mêlée. Et pourtant j'éprouve un certain malaise et me demande jusqu'où et à quoi peuvent à la longue aboutir pareils engagements.

Nous n'avons heureusement pas à envisager le cas extrême de l'Irlande du Nord où des enfants se livrent à des actes de violence au nom d'une cause qu'ils défendent aux côtés de leurs parents. N'y a-t-il toutefois pas un danger à habituer les élèves à prendre parti sur des sujets que les MM mettent en évidence avec beaucoup de talent mais en faisant davantage appel à l'affectivité du téléspectateur qu'à ses facultés de raisonnement.

Les MM existent et rien ne les supprimera. Chacun reste cependant libre d'en peser les bons et les mauvais aspects. Si, par exemple, les libraires croient pouvoir affirmer que la TV, loin d'avoir tué le goût de la lecture, amène les gens dans leurs boutiques parce qu'à travers ses émissions elle suggère des lectures et suscite le besoin d'en savoir davantage, c'est fort bien. Mais, d'un autre côté, que de critiques sur la médiocrité de certaines productions, sur leur caractère plus ou moins tendancieux.

Dans le discours pessimiste que le président de la Confédération a adressé au Corps diplomatique en ce début d'année, M. Georges-André Chevallaz montrait que les moyens de communication que nous avons si bien perfectionnés au lieu de développer la connaissance mutuelle, la fraternité cordiale entre les peuples, ont contribué par la force de leur impact « à déconcerter les esprits, tantôt suscitant un élan généreux, mais éphémère, tantôt ralliant et décuplant les passions nationales et les fanatismes multiformes ».

Comme les enfants à la maison n'échappent pas à l'injection à dose

continue des produits des MM, on peut se demander s'il est souhaitable que cette façon de voir le monde soit reprise à l'école, ou qu'au contraire on essaie de la corriger en replaçant les problèmes dans une plus juste perspective ?

La question est, en définitive, de mesurer l'apport des MM à l'œuvre éducative de l'école. Qu'on le veuille ou non, ces moyens influencent le vocabulaire des enfants et leur manière de s'exprimer, même de se comporter. Ainsi, ils ne reculeront pas devant une enquête à mener, imitant volontiers et instinctivement les gestes et les phrases du reporter professionnel. Mais est-ce là un gain important ?

Dans son ouvrage l'« Esprit du Temps », Edgar Morin voit dans le phénomène des MM un nouvel âge de l'histoire humaine et parle de l'apparition et du développement d'une « Tierce culture produite selon les normes massives de la fabrication industrielle, répandue par des techniques de diffusion massive ». (Tome I, p. 15.)

On pourrait voir dans ce phénomène une mise en question de la culture qui a été la nôtre jusqu'à maintenant. Celle-ci était le produit d'individus. Elle présentait malgré tout une certaine cohérence. Les éléments pouvaient être liés les uns aux autres et, bien que riche et diverse, elle ne s'étendait pas à l'infini.

Or ce qui caractérise cette « Tierce culture », c'est son caractère « mosaïque ». Elle est faite de pièces détachées. Elle présente tous les sujets sur un même plan, n'a ni frontières géographiques, ni d'échelle de valeurs. C'est une invasion de messages à toute heure et en tout lieu. Le plus superficiel côtoie le plus scientifique, le plus sentimental, le plus tragique, l'appel au sentiment se mêle au souci de l'information.

Le mythe de l'information ! Il justifie toutes les intrusions dans la vie privée des gens, dans les secrets d'Etat ; il donne bonne conscience aux heures passées devant le petit écran. On remarquera à ce sujet que quand quelque chose ne fonctionne pas, ou que consulté on ne sait rien, il est de coutume d'accuser le manque d'information. Il me semble que le problème est bien plutôt celui d'un excès d'information. A force de la répandre à journée faite,

notre réceptivité est émaillée. Nous ne savons même plus que nous l'avons reçue, tant elle est abondante ; elle glisse sur nous. Alors, pour qu'elle fasse encore de l'effet, il faut la rendre spectaculaire, voire provocante.

Un des responsables de l'émission « Table ouverte », émission qui a le mérite indiscutable d'aborder avec sérieux les problèmes de l'heure présente, déclarait pourtant que « compte tenu du caractère austère et du contenu parfois difficile de l'émission, nous devons également tenir compte, lors du choix des invités, de la part de spectacle qui peut la rendre attrayante, laquelle résulte de la capacité d'affrontement des protagonistes » (« TV-Je vois tout » du 13 décembre 1979).

N'est-ce pas ainsi que le public romain appréciait les combats de gladiateurs ! Devrait-on infléchir l'école de la même manière pour la rendre attrayante et faire passer ses exigences parfois austères et son contenu souvent difficile ?

Claparède définissant ce qu'il appelle l'éducation fonctionnelle, mettait en garde contre l'idée que « si toute éducation fonctionnelle a de l'attrait puisqu'elle est fondée sur un désir, tout ce qui a de l'attrait n'a pas nécessairement une valeur éducative » (Ed. fonct., p. 8). Les MM à l'école me font craindre une dispersion toujours plus grande de l'attention des élèves. Il est plus tentant de sauter de sujet à sujet au gré de l'actualité que de mobiliser ses forces autour de thèmes scolaires moins attrayants mais nécessaires et de tisser patiemment tous les fils d'une toile qui, comme pour l'araignée, permet de capter sa proie, c'est-à-dire l'objet de l'étude en cours.

Après avoir prêché en son temps l'ouverture de l'école au MM, on me permettra une attitude plus réservée aujourd'hui. S'il ne me paraît pas du tout souhaitable de voir l'école s'écarter des sujets d'actualité, je voudrais éviter qu'elle adopte les modes d'action des MM dont les objectifs ne sont pas, il faut le reconnaître, ceux de l'institution scolaire.

Janvier 1980.

Georges Panchaud,
ancien professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

UN TOUR D'HORIZON À L'ÉTRANGER



La TV éducative romande a opté pour un système original et propose des objectifs quelque peu particuliers par rapport à ceux des autres télévisions étrangères. Bien qu'il existe dans le monde plusieurs tendances communes dans l'utilisation de la télévision dans les milieux scolaires, on peut dire que la Suisse romande, ayant surtout investi dans le secteur de l'éducation aux médias, a innové. Pourra-t-elle tenir ses promesses? Il est encore tôt pour juger, mais nous l'espérons vivement.

Plusieurs modèles de télévision éducative

Pour bien mesurer ce qui fait à la fois l'originalité et la modestie de l'expérience romande, voyons, parmi les centaines de télévisions éducatives opérant dans le monde, quelques-uns des principaux systèmes existants.

IL Y A D'ABORD

les systèmes d'enseignement télévisuel qu'on pourrait considérer de télévision purement scolaire et tels qu'on les rencontre le plus souvent dans les pays en voie de développement, là où le système scolaire présente un certain nombre de lacunes ou d'importants retards. La Côte d'Ivoire, le Niger, El Salvador, etc., nous fournissent une bonne illustration de ce genre de télévision scolaire. Les principaux objectifs poursuivis généralement sont alors

- d'améliorer le rendement d'un système scolaire,
- de pallier à l'inégalité entre villes et campagnes,
- de remédier à la pénurie du corps enseignant.

ENSUITE ON TROUVE

les systèmes de téléenseignement universitaire qui ressortissent, eux, du même modèle, et qui dispensent un enseignement

destiné à résoudre des problèmes relatifs à la continuité entre école et vie professionnelle, et que sanctionne souvent l'obtention d'un diplôme.

C'est le cas de l'Open University, en Angleterre, dont le modèle a fait école dans d'autres pays. De nombreux systèmes de téléenseignement universitaire se rencontrent dans le monde entier, mais le profil futuriste que l'on imagine de telles opérations ne correspond pas toujours à la réalité puisque, finalement, les médias électroniques n'y tiennent qu'une place modeste.

On peut rattacher aussi à ces systèmes les systèmes d'éducation fondamentale où le public visé n'est pas le public «scolaire» à proprement parler mais bien l'ensemble de la population. Ce sont alors les contenus qui débordent des programmes scolaires pour aborder des sujets plus généraux de connaissances élémentaires allant de l'alphabétisation à l'hygiène, de l'apprentissage initial du calcul à certaines notions de comportement social, politique ou cultu-

rel. Une telle télévision «extra-scolaire» d'éducation fondamentale se retrouve, par exemple, aux Indes où une expérience de ce genre (grâce à l'appui d'un satellite de la NASA) permet d'informer et de former une population peu scolarisée.

Mais l'utilisation la plus répandue de la télévision dans le domaine scolaire demeure celle qui consiste à attribuer un mandat de production et de diffusion à des organismes publics de radio ou de télévision, puis à encourager (ou à contraindre) les écoles à utiliser des programmes spécialement conçus pour soutenir, compléter ou élargir les programmes officiels. Ces systèmes de soutien à l'enseignement se retrouvent dans de nombreux pays occidentaux.

Il n'existe cependant pas de modèle universel de télévision éducative et l'on peut dire que dans les pays qui nous entourent plusieurs structures co-existent et que les procédures sont diverses et les objectifs multiples.

Un constat sévère a cependant été révélé: les cotes d'écoute des émissions scolaires sont demeurées désespérément basses (moins de 5 % du public-cible suit les émissions). Plusieurs raisons à cela. D'abord l'éclatement de l'ancien Office de Radiodiffusion-Télévision française, ensuite la baisse des effectifs scolaires à quoi viennent s'ajouter le profond changement des structures de l'enseignement français, les réformes et les mouvements de décentralisation amorcés ces dernières années. Depuis peu, une réduction sensible du volume de diffusion a été opérée, suite principalement à l'augmentation des coûts de diffusion (une centaine d'heures de diffusion mensuelle en 1972 contre une trentaine en 1979). Mais il y a eu aussi, et cela est peut-être plus significatif, un certain désintérêt des enseignants pour ce genre d'émissions, dû en grande partie aux contraintes imposées par l'horaire rigide de diffusion.

gamme des ressources de la télévision. D'autre part, s'inspirant d'une conception «active» de la communication télévisuelle, les responsables poursuivent trois objectifs éducatifs fondamentaux: élargir l'expérience, stimuler l'imagination, fournir des divertissements.

La bienfaisance des émissions enfantines de la BBC est renommée. Leur longévité est surprenante: la plupart des émissions qui figuraient à l'horaire en 1978 avaient entre 10 et 20 ans d'existence; ce qui signifie que les premiers spectateurs à avoir apprécié ces émissions sont devenus aujourd'hui des parents qui encouragent leurs enfants à suivre ces programmes!

Quelques exemples

«FRANCE»

La télévision reste fortement associée à un concept scolaire et les émissions sont produites par un organisme indépendant des structures télévisuelles: le Centre national de documentation pédagogique (CNDP, anciennement OFRATOME) rattaché au Ministère de l'éducation. Cet établissement est en relation avec les centres régionaux et départementaux de documentation pédagogique (CRDP et CDDP). Il constitue ainsi un réseau largement décentralisé et dispose de moyens importants puisqu'il emploie globalement 5000 personnes avec un budget de près de 500 millions de francs français.

La radio et la télévision scolaires françaises ont connu leurs heures de gloire dans les années 60, ouvrant pendant longtemps la voie dans les pays occidentaux. Les émissions produites, tout au moins lors des débuts, étaient du genre pluridisciplinaire: des séries d'ensembles multi-médias regroupant des émissions de TV, des films, des disques, des diapos et des dossiers documentaires. Les activités d'éveil y étaient privilégiées, ainsi que les diffusions destinées aux enseignants, conçues comme des instruments de formation permanente et d'appui méthodologique.

Ainsi, depuis 1975, le CNDP a tenté de réorienter sa politique. Tant au niveau de la forme que de celui des contenus, les émissions sont devenues moins didactiques et se veulent plus près des préoccupations et des intérêts des jeunes. Les émissions du genre «Les 24 jeudis», ou du genre série paraéducative comme «1, rue Sésame», inspirée de la série américaine «Sesame Street», sont des exemples de l'effort que font les responsables pour se renouveler.

«ANGLETERRE»

Deux organismes coexistent: la British Broadcasting Corporation (BBC), organisme public, et l'Independent Television (ITV), organisme privé et commercial.

Cinq heures de diffusion journalière témoignent bien de la vitalité de l'entreprise britannique. A la clé de ce succès, une approche originale du média reposant à la fois sur un souci de qualité et sur un profond respect du public. En effet, on peut dire que les émissions tant scolaires qu'enfantines bénéficient de grands moyens et peuvent avoir recours à toute la

Les contenus? Quatre genres principaux: des émissions culturelles, des programmes d'information, des jeux et dessins animés, des émissions de divertissement auxquelles s'ajoutent des émissions familiales et des programmes de créativité. Parmi les émissions les plus anciennes et les plus populaires, on peut citer la «John Craven Newsround» qui est un programme d'informations **quotidien** d'une dizaine de minutes destiné aux 5 à 12 ans. L'actualité y est traitée sans condescendance mais avec un doigté de professionnel mettant en valeur le caractère humain des informations plutôt que leur aspect sensationnel ou conflictuel. La forme et le style de communication avec cette tranche d'âge ont certainement été trouvés, puisque près de 50 % du public-cible suit fidèlement cette émission.

D'autres émissions visent à maintenir des contacts avec les téléspectateurs, soit en les invitant à correspondre ou à émettre leur opinion (comme dans le programme d'éducation préscolaire «Play School»), soit en les encourageant à participer à l'émission, en proposant par exemple des textes ou des illustrations (comme dans l'émission de contes «Jackanory»). Là encore, il y a lieu de noter le succès durable dont bénéficient ces émissions d'excellente tenue puisqu'elles atteignent, elles aussi, une impressionnante cote d'écoute.

Une télévision éducative qui semble montrer la voie dans le domaine de la conception et de la réalisation de messages télévisuels destinés aux enfants. Un modèle dont on pourra s'inspirer.

«ET À L'EST... DU NOUVEAU?»

Les exemples proposés par les pays de l'Europe de l'Est sont, somme toute, assez différents. On pourrait dire cependant qu'ils ont tous un caractère de formation permanente et que les efforts de ces pays se portent beaucoup sur l'éducation des adultes.

En Union soviétique, les deux tiers des émissions sont toutefois destinées aux écoles par le biais d'un canal spécifique, entièrement dévolu aux besoins du système et de la formation des adultes. La production est décentralisée dans les principales villes d'URSS, et ce n'est pas moins de 1500 émissions qui sont diffusées annuellement. Mises à part celles qui sont destinées aux divers niveaux de la scolarité obligatoire (y compris le préscolaire), les émissions traitent de sujets touchant à la formation professionnelle, au perfectionnement des maîtres, à l'information des parents d'élèves, aux responsables de la santé et de l'hygiène publique. Certains cours télévisés de raccordement à des établissements d'enseignement supérieur sont également offerts. La gamme très étendue d'émissions révèle un indéniable essor de la télévision soviétique, soutenu, il est vrai, par une discipline et un intérêt naturel des étudiants envers ce média.

Au niveau de la forme et de la conception des émissions, la télévision soviétique demeure très traditionnelle: elle n'innove guère en matière de techniques de visualisation. La plupart des émissions sont en effet souvent encore des cours magistraux prononcés par d'éminents spécialistes. Cependant, dans le domaine des sciences tout particulièrement, la télévision soviétique a produit d'excellentes émissions éducatives. Une fameuse série sur l'art cinématographique a été reprise par d'autres télévisions européennes.

En Pologne, la télévision éducative s'est orientée vers la formation permanente des enseignants en mettant sur pied, en collaboration avec le Ministère de l'éducation, une « Université de radio et de télédiffusion pour les instituteurs ». Les maîtres sont appelés à suivre à la télévision et à la radio des programmes de formation et de recyclage. Des examens spéciaux sanctionnent officiellement cette formation.

En Hongrie, par contre, on a opté pour la voie de l'enrichissement, c'est-à-dire la production de programmes non intégrés aux cours officiels ou encore complémentaires à des enseignements réguliers.

«ÉTATS-UNIS»

La plus ancienne télévision éducative est certainement celle des États-Unis. Née dans les années 50, elle a d'abord été l'apanage des très grands réseaux commerciaux CBS, NBC et ABC et elle a toujours bénéficié de moyens importants. Les investissements consentis tant par le Bureau de l'éducation que par les bailleurs de fonds privés (c'est-à-dire commerciaux) ont permis de mettre en chantier des productions ambitieuses. La télévision éducative a tout de même cherché rapidement à se distancer de la télévision commerciale en se liant avec un quatrième réseau national, le PBS (Public Broadcasting System) qui regroupe quelque 500 chaînes réparties sur tout le territoire américain, toutes gardant leur autonomie en matière de diffusion. Les responsables du PBS prévoient pour l'an 2000, grâce au développement des communications spatiales, de disposer de douze chaînes de télévision autonomes relayées par satellites. Cinq de ces chaînes serviraient à une « Université de l'air », deux à la télévision pour enfants, deux à la télévision éducative et trois à l'enseignement supérieur.

Une première génération d'émissions éducatives a été, il faut bien le dire, étroitement calquée sur les productions commerciales. En effet, les émissions du genre « Electric Company », « Sesame Street », etc., utilisaient souvent un langage plutôt agressif, en ce sens que le montage en était saccadé, que la bande sonore se haussait souvent à la limite du supportable, le tout créant un climat de communication plus électrisant que propice à la création et à l'étude.

Il est vrai que l'on peut considérer les enfants américains comme passés maîtres dans la consommation de dessins animés, d'annonces publicitaires, de feuilletons et de séries policières. Ainsi le fait d'utiliser les techniques chères à la TV commerciale a pu paraître aux yeux des réalisateurs responsables la meilleure façon de capter leur attention. Mais il semble bien maintenant que ces recettes soient abandonnées et que dans la seconde génération d'émissions éducatives apparaisse une nouvelle orientation tant au niveau de la forme

que des contenus. Dans « Big Blue Marble » ou « Mundo Real » — de récents programmes — un effort est entrepris pour distraire, en évitant d'exploiter la violence excessive, le sexe ou la discrimination. On cherche à développer des attitudes qui favorisent le sens des responsabilités ou de la solidarité envers autrui, à refléter avec le plus d'exactitude possible l'état de la société dans ce qu'elle a de bon comme dans ce qu'elle a de mauvais et enfin on a inscrit au plus haut degré de l'échelle des priorités le souci de la protection de l'environnement physique de l'homme.

Cette approche généreuse, conjuguée avec les projets fantastiques de développement de l'infrastructure nationale, permet d'espérer l'avènement d'une télévision éducative prometteuse et — le fait est certain — d'avant-garde.

«CANADA»

Ce tour d'horizon serait incomplet si l'on omettait de présenter la Télévision éducative de l'Ontario, administrée par l'Office de télécommunication éducative de l'Ontario (OTEO). Cette entreprise, qui fêtera son 10^e anniversaire en 1980, s'est taillé, en Amérique du Nord et dans le monde, une réputation de dynamisme bien méritée. Quelques faits et chiffres pour nous le démontrer :

- C'est une chaîne bilingue (80 % anglaise et 20 % française) qui dessert la plus grande province du Canada (8 millions d'habitants).
- Sa production recouvre tous les niveaux scolaires et près du 50 % est réservé à l'éducation des adultes.
- Une des missions de cette télévision éducative étant de promouvoir le bilinguisme, le 17 % de la diffusion totale se fait en langue française. Les 800 000 francophones résidant dans cette province bénéficient de réalisations originales (une centaine par an) plutôt que d'adaptations de programmes anglais.
- La section française de TVE-Ontario devient ainsi dans le monde francophone une télévision éducative de première importance.
- La diffusion totale atteint 16 heures par jour.

TVE-Ontario s'est spécialisée aussi dans la création d'émissions conçues pour venir en aide aux enfants éprouvant des difficultés d'apprentissage à l'école primaire («Read-along», pour la lecture; «Math Patrol», pour la mathématique, etc.).

Mais l'originalité de cette télévision éducative réside dans le fait que le 95 % de sa production est disponible, à la demande, sur audio et vidéocassettes. Ce service est essentiellement dirigé vers les institutions d'enseignement, les bibliothèques, les organismes communautaires, les associations populaires, etc. Les droits de distribution de ces productions ont été acquis par l'OTEO pour une période moyenne de cinq ans. Le catalogue est fort de 5000 titres et la distribution atteint 30 000 unités par année.

La TV éducative de l'Ontario ne se contente pas de produire et de diffuser des émissions; elle poursuit encore une politique d'information et de documentation. En collaboration avec des spécialistes de la discipline et des spécialistes de la communication, elle fournit des brochures et des fiches d'exploitation pour toutes ses productions. Chaque semaine, un cahier-supplément est publié dans les plus importants quotidiens à fort tirage et décrit les émissions programmées dans la semaine à venir. De plus, elle fait paraître 5 à 6 fois l'an un magazine d'un type nouveau destiné à «réserver les possibilités d'utilisation combinée de deux supports de communication de masse comme la télévision et l'imprimé».

Voilà, semble-t-il, un modèle de programmation équilibrée participant à l'éducation des enfants, des étudiants et du grand public. Rien d'étonnant à ce que l'audience, selon les sondages ad hoc, atteigne une moyenne de 15 % de la population grand public. Ce qui n'est pas loin d'être un record battu pour une cote d'écoute générale de TV éducative.

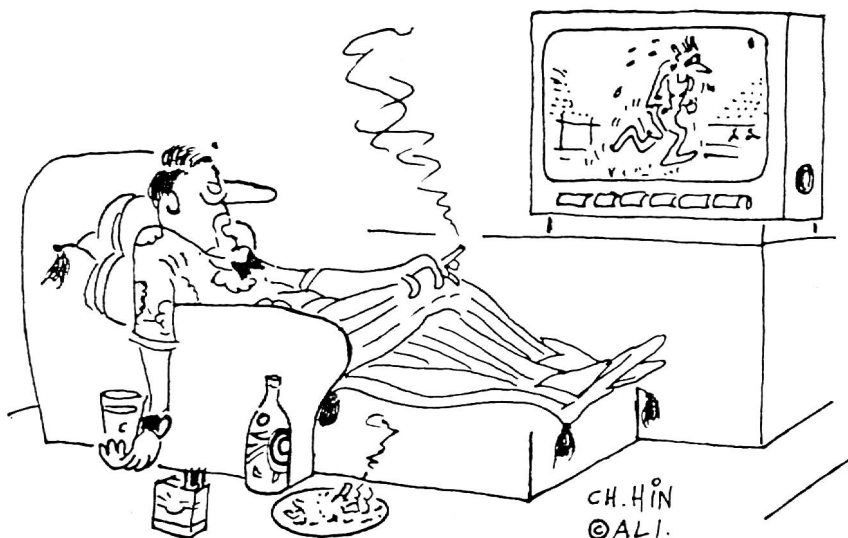
M. Bettex,
IRDP/MAV.

Remerciements

Ils vont à toutes les personnes, collègues, autorités, gens de radio et de télévision qui ont contribué, par leurs écrits ou leurs conseils, à la parution de ce numéro.

LECTURE DU MOIS

- 1 Une nouvelle espèce est née sur terre: l'espèce du télé-
- 2 spectateur.
- 3 Il s'habille de façon habituelle, mange, boit, parle,
- 4 tousse et fume comme les autres hommes, ses frères. Rien, dans la
- 5 rue, ne le désigne à l'attention particulière: il marche, il court
- 6 derrière l'autobus et se laisse comprimer dans le métro comme les
- 7 autres...
- 8 Si l'on examine de près l'animal, que l'on pourrait dési-
- 9 gner sous le nom de telespectator vulgaris, on s'aperçoit qu'il s'agit
- 10 d'un être standard aux multiples idées reçues, au vocabulaire res-
- 11 treint et à la conversation limitée...
- 12 — Tu as vu le truc, à la télé, hier soir?
- 13 — Oui, formidable.
- 14 — Formidable.
- 15 Ou encore:
- 16 — Moche, hein, le film?
- 17 Plutôt. Gabin était pas mal.
- 18 Pas mal. Il était jeune.



- 19 Ce même homme n'adresse plus la parole à sa famille depuis
- 20 le jour où un technicien vint déposer dans sa salle à manger «l'étran-
- 21 ge lucarne». Arrivant du bureau, il pose manteau et chapeau, enfile
- 22 ses pantoufles, s'assoit et prononce la phrase:
- 23 — Qu'est-ce qu'il y a ce soir?
- 24 Mais alors qu'autrefois il entendait par là connaître le menu du re-
- 25 pas, il s'enquiert aujourd'hui du programme de la soirée.
- 26 C'est d'ailleurs l'unique phrase qu'il prononcera, en lieu
- 27 et place des commentaires qu'il faisait jadis sur sa journée au bu-
- 28 reau...
- 29 Peu importe que la soupe soit trop salée ou le rôti brûlé
- 30 (par la faute certaine du magazine féminin): de toute façon, il ne
- 31 regarde pas ce qu'il mange. Il garde obstinément les yeux braqués
- 32 sur son récepteur qui débite les images, tentant de piquer d'une
- 33 fourchette aveugle les frites froides perdues dans son assiette...
- 34 Dès l'apparition de la grille finale, on se lève, les yeux
- 35 rouges, les reins brisés et, sans un mot, on va se coucher.

Georges de Caunes,
Les coulisses de la télévision - Plon 1961.

QUESTIONNAIRE

1. Dans laquelle des expressions suivantes le mot espèce a-t-il le même sens que dans le texte ?

J'ai payé mon loyer en espèces. - Espèce de bon à rien ! - Il habite une espèce de château. - On protège aujourd'hui certaines espèces en voie de disparition. - Range sur ce rayon tous les livres de la même espèce.

Cherche dans le dictionnaire la définition qui correspond à ton choix.

2. Cite, pour chacun des couples ci-dessous, un caractère qui distingue la

première espèce de la seconde (un caractère spécifique):

le dromadaire et le chameau - le mélèze et le sapin - l'éléphant d'Asie et l'éléphant d'Afrique - le bolet et la chanterelle - le rouge-gorge et le rouge-queue.

3. Comparons deux espèces voisines:

le telespectator vulgaris (tel que le décrit l'auteur);

l'homo sapiens («l'homme qui pense», nom scientifique de l'espèce humaine).

Complète le tableau suivant. Traduis les ressemblances par un trait dans les deux colonnes, les différences par des expressions adéquates.

Aspect extérieur	Homo sapiens	Telespectator vulgaris
vêtements		
nourriture		
.....		
.....		
Comportement dans la rue		
démarche		
transports publics		
Capacités intellectuelles	 Idées	
	 Vocabulaire	
	 Conversation	
Attitude face aux aliments		
(nourriture du corps)		
Attitude face aux images		
(nourriture de l'esprit)		

4. Analyse tes réponses: par quoi le *telespectator vulgaris* se distingue-t-il de *l'homo sapiens* ?

5. Résumons le message de l'auteur:

Devant son étrange lucarne, le téléspectateur (idées), (langage), .. (mouvement) .., (communication) ..

6. Le *telespectator sapiens* existe-t-il ?

Enumère ce que devraient être ses principaux caractères spécifiques:

*loisirs:
activité physique:
attitudes face aux programmes proposées:*

POUR LE MAÎTRE

OBJECTIFS A la fin de l'étude, les élèves seront capables de

- exprimer les idées directrices du texte, soit:

Le comportement du téléspectateur est trop souvent caractérisé par la PASSIVITÉ.

La télévision devient pour lui une NOURRITURE (et quelle nourriture!).

La télévision peut porter préjudice à notre SANTÉ, tant physique que psychique.

- caractériser l'humour - sarcastique - de l'auteur: *une caricature, dans le but de NOUS alerter sur notre situation et les dangers qui NOUS guettent.*
- décrire le comportement d'un téléspectateur CONSCIENT, le *telespectator sapiens*, et l'illustrer par des exemples.

DÉMARCHE

Nous suggérons le schéma suivant:

— Répondre au questionnaire (1 à 3):

- définir le mot «espèce»: *animal, végétal, minéral qui possède des caractères propres qui le distinguent des autres;*
- illustrer cette définition par des exemples;
- par le jeu des ressemblances et des différences, mettre en évidence les caractères spécifiques du «telespectator vulgaris».

— Répondre à la question 4: analyse individuelle, puis collective, qui permettra aux élèves de prendre conscience

- que la télévision devient, pour le téléspectateur, une nourriture, les «aliments» étant ici les images;
- que cette nourriture répond à un nouveau (et faux) besoin que fait naître l'«étrange lucarne»;
- que cette nouvelle nourriture se substitue à l'autre — la vraie — qui devient accessoire;
- que le comportement du téléspectateur est caractérisé par la passivité: il reçoit, subit, mais ne tire aucun profit de cette nouvelle nourriture;
- que la TV porte préjudice à la santé même de ses adeptes.

— Les élèves seront à même alors de répondre à la question 5.

— Question 6:

- l'entretien pourrait déboucher sur la conclusion suivante:

un téléspectateur averti est ACTIF:

il choisit ses programmes;

il porte un jugement sur ce qu'il a vu;

il est capable de communiquer ses impressions intelligemment.

TELEVISION EDUCATIVE

- Choisir deux émissions dans le programme de la semaine.
- Justifier son choix; annoncer ce que l'on en attend.
- La semaine suivante, en faire une relation succincte, mais nuancée.
- Porter un jugement sur ces émissions. En tirer les conclusions qui s'imposent.

La feuille de l'élève porte, au recto, le texte de G. de Caune et l'illustration; au verso, le questionnaire et le tableau de comparaison.

On peut l'obtenir, au prix de 20 ct. l'exemplaire, chez J.-L. Cornaz, Longeraie 3, 1006 Lausanne.

Il est encore possible de souscrire un abonnement aux 10 textes parus ou à paraître de septembre 1979 à juin 1980.

Il suffit de le faire savoir à l'adresse ci-dessus en indiquant le nombre d'exemplaires (13 ct. la feuille, plus frais d'envoi).

VAUD

Semaine de cinq jours à l'école

Le Congrès de la Société pédagogique vaudoise du 15 mai 1971 «se prononce pour l'introduction de la semaine de cinq jours dans le canton (p.v.)».

**DONC signez et faites
signer l'initiative**

(Formules à disposition chez chaque président de section et au secrétariat général.)

(à suivre)

S. G.

Congé du samedi matin:

**NE PAS CONFONDRE QUANTITÉ
D'ENSEIGNEMENT AVEC QUALITÉ
DE L'ENSEIGNEMENT!**

Le Comité cantonal de la SPV souligne cette phrase commentant l'initiative en faveur de la semaine de 5 jours à l'école. Il le fait au moment où bien des personnes indécises s'interrogent, dubitatives: «Alors, 4 heures de moins! Que vont donc apprendre nos gamins?» Question insidieuse qui met en évidence le travail de l'enseignant. Le but de l'initiative ne vise pourtant pas l'instituteur et son action, mais le système scolaire vaudois qui nécessite une réforme, où nous, praticiens, avons notre rôle à jouer; les problèmes d'ordre

pédagogique résultant de l'introduction de la semaine de 5 jours à l'école sont de notre ressort.

Une refonte de la semaine scolaire, une modification de la période d'enseignement ainsi qu'un choix dans les priorités au plan des programmes sont des mesures aptes à compenser la diminution du nombre d'heures.

Le Comité cantonal appuie donc cette initiative dans le contexte plus général d'une réforme de structures de l'école vaudoise. C'est à nous, pédagogues, de prouver que nous pouvons remplir notre mission de la même manière dans cette nouvelle conjoncture.

*Comité cantonal de la
Société pédagogique vaudoise*

Cotisations 1980

Elles s'élèvent à:

MEMBRES ACTIFS

y compris cotisation
de la section:

Fr. 139.—

MEMBRES ASSOCIÉS

Nous vous remercions de vous acquitter sans tarder de votre contribution 1980 au CCP 10 - 2226.

y compris cotisation
de la section:

Fr. 26.—

Le bulletin de versement encarté dans le précédent numéro de l'«Educateur» vous y aidera; il constituera ensuite votre carte de membre: gardez-le donc soigneusement.

S'il s'est égaré, c'est volontiers que le secrétariat général vous en enverra un autre pour vous faciliter le paiement.

ABONNEMENT À L'«ÉDUCATEUR»

Pour un membre actif:
compris dans la cotisation.

Pour un membre honoraire: **Fr. 36.—**

Pour un membre associé
(s'ajoute à la cotisation
de membre associé!):

Fr. 36.—

Pour un retraité à la fois
membre honoraire et
membre associé (s'ajoute
à la cotisation

de membre associé!): **Fr. 18.—**

Secrétariat général SPV

La situation en Suisse romande

Tiré de la «Suisse»

A Genève, la semaine scolaire est de quatre jours et demi (tout le jeudi et samedi après-midi de congé). L'idée de supprimer l'école le samedi matin est dans l'air. Dans l'ensemble du Jura, la large majorité des écoles pratique la semaine de cinq jours, quelques exceptions pour certains programmes de maturité notamment. A Bienne, les Romands ont la semaine de cinq jours depuis plusieurs années alors que les Allemaniques travaillent le samedi.

Dans le canton de Neuchâtel, la semaine

de cinq jours est généralisée pour ce qui concerne la scolarité obligatoire (degré primaire et secondaire inférieur). Au Gymnase et à l'Ecole de commerce la semaine de six jours est généralement appliquée avec ici ou là un ou deux après-midi de congé.

A Fribourg, à l'exception du Moratois, dont le système s'inspire de Berne et de Vaud, la semaine de cinq jours existe pratiquement partout à l'école primaire. Elle est généralisée en secondaire (samedi congé).

Appréciation du français en 1^{re} année

Suite à une question du Comité cantonal, voici un extrait de la réponse de M. Edmond Basset, directeur de l'enseignement primaire:

Cela dit, les enseignantes recyclées au nouvel apprentissage de la lecture ont posé la question de l'appréciation de celle-ci; l'échelle proposée 10, 8, 6 signifie que le 10 est attribué aux enfants qui savent lire les textes de leur niveau, que le 6 doit être considéré comme une note d'alarme, indiquant que l'enfant a de réelles difficultés et qu'il devra vraisemblablement bénéficier d'un traitement particulier (logopédie par exemple), 8 est attribué aux enfants qui n'ont ni 10, ni 6. Le 6, et non pas une note en

dessous, a été choisi parce que l'enfant ne peut échouer en lecture en 1P.

Le tableau d'objectifs jaune que nous vous remettons ci-joint, et qu'ont reçu toutes les enseignantes de 1P, permet de vérifier si les objectifs sont atteints par l'enfant.

Cela étant dit, une seule note de français existe en 1P; la note de lecture peut se combiner à d'autres notes: récitation, élocution, etc. Il est donc possible que des notes autres que 10, 8, 6 soient données en français. Nous vous faisons remarquer que l'art. 333 du Règlement, fixant l'échelle d'appréciation, n'a pas été abrogé, il reste donc valable et nous ne pourrions sanctionner une enseignante utilisant cette échelle.

« ENSEIGNER »

Celui qui peut agir,
Celui qui ne peut pas, enseigne!

G. B. SHAW,
Maximes pour révolutionnaires.

Le village entier proclamait l'étendue de
[ses connaissances;
Il était certain qu'il savait écrire,
[et même calculer;
Il savait arpenter, annoncer les sessions
[et les fêtes,
Et même le bruit courait qu'il savait jauger.
C'était l'instituteur!

O. GOLDSMITH,
Le Village abandonné.

MÉTIER difficile s'il en est, ingrat, en butte à des attaques souvent malveillantes, la PROFESSION d'enseignant joue cependant un rôle primordial dans notre société!



— Je suis enseignant!
— Mais c'est très bien ça... il n'y a pas de sots métiers!

RECYCLAGES sempiternels, LÉTHARGIE paradoxale de structures instables, HÉSITATIONS ou LAXISME officiels, AUTORITARISMES divers: des collègues «craquent», d'autres tiennent stoïquement le coup, parvenant même à s'épanouir...

Alors pourquoi? Alors comment?

Est-ce vraiment dans la difficulté que l'homme se découvre?

— Ne dites pas à ma mère que je suis enseignant, elle me croit pianiste dans un b...! (Pour plagier le titre d'un célèbre best-seller!)

ENSEIGNER AUJOURD'HUI...
...mercenariat du savoir ou vocation apostolique?

Un thème grave et délicat que nous aborderons dans le N° 11 de l'«Educateur»:

« LA SANTÉ MENTALE DE L'ENSEIGNANT »

Collègues, l'«Educateur» est VOTRE journal, il est fait par des enseignants pour des enseignants! Votre avis compte autant, si ce n'est plus, que celui de doctes spécialistes et autres penseurs de l'éducation.

Si ce thème vous inspire, envoyez-nous vos réflexions, vos expériences, vos critiques... C'est vous qui détenez des reflets de Vérité et l'«Educateur» ne peut être vivant que par vous!

Délai rédactionnel pour le N° 11: 29 février 1980!

Editions BIAS

Des albums amusants, bien dessinés, avec des textes faciles pour les petits:

La Colline rousse - L'Ours perdu -
Les Animaux en Hiver

à Fr. 9.30 chacun

Les Petits Chiens sont comme ça
Les Petits Chats sont comme ça

à Fr. 8.80 chacun

Les Animaux de la Ferme
Toutes ces Fleurs pour Nous

à Fr. 14.20 chacun

Coll. Val fleuri: La Vache malade - George, l'Auto de
Pompier - Un Drôle de Cheval de Bois - Boule de
Gomme encore en Panne

à Fr. 8.80 chacun

Chansons du Bon Vieux Temps

à Fr. 12.—

Pour les grands, un réédition attendue:
LECLERE Demain, tous Astronautes

à Fr. 24.—

Envoi à l'examen, ainsi que catalogues pour la jeu-
nesse à disposition.

Librairie L.T.L., rue du Lac 12, 1211 GENÈVE 6,
tél. (022) 36 41 72.

EN ANGLETERRE CET ÉTÉ...

SÉJOURS LINGUISTIQUES

Centres de 24 élèves du même âge. Logement
individuel en famille. Cours de langue, sports et
excursions.

Renseignement: BCLE «L'Alliaz», 1831 Villard-sur-
Chamby, tél. (021) 53 37 29 (association sans but
lucratif).

VACANCES AUX GRISONS (1100 m)

Maison à louer 6-7 lits, tout confort, dans village du
Bergell, très tranquille. 950 fr./mois sans charges.

Tél. (022) 31 15 42 ou 48 85 85.



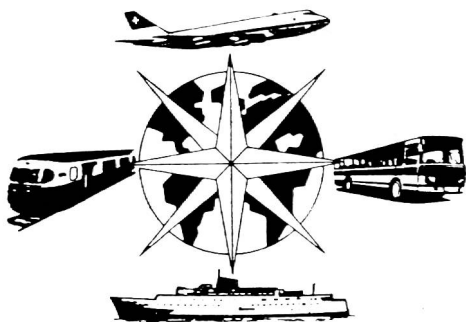
KONTAKT/CONTACT
CH-4411 LUPSINGEN

SI LA FIÈVRE DU TRAVAIL

vous envahit: une seule carte postale
(qui, quand, combien) et la maison
recherchée pour votre camp de ski sera
dénichée. Sans frais.

contactez **CONTACT**
4411 Lupsingen.

Lathion-Voyages S.A. Sion



Pour vos voyages d'affaires
et d'agréments...

Même adresse:
AUTOCARS - EXCURSIONS
et organisations de
COURSES D'ÉCOLES

*Journées sportives
prix spéciaux pour écoles*

Devis sans engagement

Avenue de la Gare 6
Tél. (027) 22 48 22 - 23

Pour vos journées de ski à

GRIMENTZ

Altitude 1570-2970 m.

Valais

Val d'Anniviers



Télésièges - Téléskis - Pistes variées
Skibob - Patinoire - Curling
Ecole suisse de ski

Demandez les tarifs pour écoles

STÉ REMONTÉES MÉCANIQUES
Téléphone (027) 65 14 21

Centre de vacances
(séminaires, études etc...)
à Malvilliers
Situation exceptionnelle entre
Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds
Pension complète dès Fr. 17.—
Tél. 038 33 20 66

ÉCOLE VINET - LAUSANNE

tél. 021 / 22 44 70

Collège secondaire, attentif à chaque élève
Raccord, sans examen, aux gymnases officiels
Gymnase de culture générale, d'accès possible,
conditionnellement, aux «prim.-sup.»